



**CONSULTATION RÉGIONALE
CANTONS-DE-L'EST**

DOSSIER D'INFORMATION

*préparé par la direction
des études et recherches*

CONSEIL DE LA LANGUE FRANCAISE

CONSULTATION RÉGIONALE
CANTONS-DE-L'EST

DOSSIER D'INFORMATION

DIRECTION DES ÉTUDES
ET RECHERCHES

MAI 1981

*Cet ouvrage a été publié par
le service des communications
du Conseil de la langue française*

Dépôt légal - 2^e trimestre 1981
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-01833-8

Ce dossier d'information a été préparé par

Paul Marchand
Jacques Maurais
Michel Amyot

de la Direction des études et recherches

PRÉSENTATION

Ce qu'il faut connaître sur la région des Cantons-de-l'Est, voilà ce que contient le dossier d'information préparé par la Direction des études et recherches, plus particulièrement pour les conseillers et les permanents du Conseil de la langue française, mais aussi pour tous ceux qui prendront part à la troisième consultation régionale organisée par le Conseil.

Nous n'avons pas la prétention, bien sûr, d'y avoir intégré toute l'information disponible sur la région des Cantons-de-l'Est. Nous avons voulu que les données contenues dans chacun des cinq chapitres soient une amorce à la discussion entre les membres du Conseil de la langue française et la population de la région. Nous sommes convaincus qu'après la consultation des 20, 21 et 22 mai 1981 il sera possible d'améliorer et de compléter ce dossier, notamment par des données qualitatives, portant entre autres sur les aspirations de la population des Cantons-de-l'Est en matière de langue et sur son évaluation de la situation présente.

Michel Amyot, directeur
Direction des études
et recherches

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. La population.....	1
1.1 L'importance de la région.....	1
1.2 Les Cantons-de-l'Est traditionnels: évolution.....	2
1.3 Composition linguistique en 1976.....	6
2. Le système scolaire de la région des Cantons-de-l'Est.....	15
2.1 Le primaire et le secondaire.....	15
2.1.1 L'évolution des clientèles.....	15
2.1.2 L'évolution des clientèles selon les groupes linguistiques: l'impact de la Loi 101.....	16
2.1.3 Les commissions scolaires.....	19
2.2 Les collèges et les universités.....	24
2.2.1 Les collèges.....	24
2.2.2 Les universités.....	25
3. La promotion du français.....	43
3.1 Les activités récentes du bureau régional de l'Office de la langue française à Sherbrooke.....	43
3.2 L'état des programmes de francisation dans l'Estrie.....	46
3.2.1 Les organismes municipaux.....	46
3.2.2 Les organismes scolaires.....	47
3.2.3 Les organismes de santé.....	47
3.2.4 Les grandes entreprises.....	47
3.2.5 Les P.M.E.....	47

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
3.3 Les cours de français correctif.....	48
3.4 L'université de Sherbrooke.....	48
3.5 Le théâtre.....	50
3.6 La dénomination de la région.....	51
3.7 La communauté anglophone et les groupes ethniques.....	51
3.8 Les maisons d'édition.....	53
3.9 Les bibliothèques de la région.....	53
3.10 L'Association des auteurs des Cantons-de-l'Est.....	54
4. Les grands traits de la situation économique.....	59
4.1 Les caractéristiques générales.....	59
4.1.1 La situation géographique.....	59
4.1.2 La dépendance économique.....	61
4.1.3 La mobilité et la disponibilité de la main-d'oeuvre.....	62
4.2 Les secteurs économiques.....	65
4.2.1 Le primaire.....	65
4.2.2 Le secondaire.....	67
4.2.3 Le tertiaire.....	70
4.3 Les entreprises.....	72

TABLE DES MATIÈRES (fin)

	Page
5. Les anglophones des Cantons-de-l'Est.....	79
5.1 Certaines préoccupations.....	79
5.1.1 La question scolaire.....	79
5.1.2 La connaissance du français.....	80
5.1.3 Le problème de la sécurité économique.....	81
5.1.4 Les services sociaux et les personnes âgées.....	83
5.1.5 L'aliénation de l'appareil gouvernemental.....	83
5.1.6 La peur de la discrimination.....	84
5.2 Caractéristiques générales.....	85
5.3 Des faits particuliers.....	88

PARTIE I

LA POPULATION

1. La population

1.1 L'importance de la région

En 1976, la population de la région administrative des Cantons-de-l'Est, avec un effectif de près de 230 000 habitants, occupait le sixième rang en importance au Québec. Le poids relatif de la région s'est peu modifié entre 1961 et 1976, passant de 4% en 1961 à 3,7% en 1976. Cela n'a pas empêché la population d'augmenter d'environ 20 000 personnes, ce qui représente un taux d'accroissement de 9,3% en 15 ans. Ce rythme d'accroissement démographique s'avère relativement faible si on le compare à celui de l'ensemble du Québec, lequel s'élevait à 18,5%.

Bien que la région des Cantons-de-l'Est ait la superficie la plus réduite des régions québécoises (moins de 9 000 kilomètres carrés, 0,6% du territoire québécois), c'est dans cette région que l'on retrouve, après la région de Montréal, la plus forte densité de population, soit 27,0 habitants au kilomètre carré (Montréal: 115,3 habitants).

La région compte six agglomérations de plus de 5 000 habitants. On y retrouve 63% de la population des Cantons-de-l'Est. Sherbrooke, avec une population de 105 000 personnes, constitue la plus importante de ces agglomérations. Les francophones représentent près de 90% de la population de ces six agglomérations (tableau 1). Il faut remarquer cependant que la population anglophone est fortement concentrée. Ainsi, 72% des habitants de Lennoxville sont anglophones. En fait, 65,4% des francophones et 45,8% des anglophones de la région résident dans ces agglomérations de plus de 5 000 habitants.

TABLEAU 1: Population des villes de 5 000 habitants et plus et répartition selon la langue maternelle, 1976

Villes	Population totale	Française %	Anglaise %
Sherbrooke AR ^a	104 505	87,6	9,7
Ascot	7 290	72,9	23,7
Deauville	805	95,0	3,1
Fleurimont	6 925	95,7	2,7
Lennoxville	3 680	24,9	72,3
Rock-Forest	9 000	93,4	4,3
Sherbrooke	76 800	90,5	6,7
Asbestos	9 075	95,2	3,2
Coaticook	6 390	93,0	5,6
Lac-Mégantic	6 460	97,3	1,4
Magog	13 290	89,4	9,2
Windsor	5 640	93,4	5,8

^a AR Agglomération de recensement.

Source: Annexe III.

Le tableau 2 identifie les principaux regroupements¹ d'anglophones dans la région. On remarque que les anglophones ne se concentrent pas dans les grands centres urbains, mais plutôt dans de petites localités, sauf Ascot et Lennoxville. De plus, 96% des anglophones de la région se regroupent dans quatre divisions de recensement soit: Compton, Richmond, Sherbrooke et Stanstead, divisions qui font partie des Cantons-de-l'Est traditionnels (Eastern Townships).

1. Regroupement: toute subdivision de recensement où il se trouvait au moins 100 personnes de langue maternelle anglaise en 1971 ou en 1976. Gary Caldwell, Le Québec anglophone hors de la région de Montréal dans les années soixante-dix, Québec, Conseil de la langue française, 1980, p. 32.

TABLEAU 2: Principaux regroupements où l'on retrouve les anglophones, région administrative des Cantons-de-l'Est, par division de recensement, 1976

Division de recensement localités	Population totale	Population anglaise	Proportion %	Division de recensement localités	Population totale	Population anglaise	Proportion %
<u>Compton:</u>				<u>Stanstead:</u>			
■ Bury SD	1 070	630	58,9	■ Barnston CT;	7 700	455	5,9
■ Clifton-partie-Est CT	380	110	28,9	■ Coaticook V	525	180	34,3
■ Compton CT, Compton VL	1 450	260	17,9	■ Barnston-Ouest SD	1 285	830	64,6
■ Compton-Station SD; Waterville V	2 210	490	22,2	■ Hatley, North-Hatley VL	610	330	54,1
■ Eaton CT; Cookshire V; Sawyer-ville VL	3 850	1 340	34,8	■ Hatley - Partie-Ouest CT;			
■ Hampden CT; Scotstown V	925	225	24,3	■ Hatley VL			
■ Newport SD	740	430	58,1	■ Magog CT; Omer-ville VL;	16 895	1 670	9,9
■ Westbury CT; East-Angus V	5 220	300	5,7	■ Magog C	3 150	1 580	50,2
<u>Sherbrooke:</u>				■ Ogdén SD; Stanstead-Plain VL; Beebe-Plain VL	1 990	780	39,2
■ Ascot-CT; Lennoxville V	10 965	4 360	39,8	■ Sainte-Catherine-de-Hatley SD;			
■ Ascot Corner SD	1 940	110	5,7	■ Ayer's-Cliff VL			
■ Fleurimont SD	6 920	170	2,5	■ Saint-Mathieu-de-Dixville SD;	930	280	30,1
■ Orford CT	655	165	25,2	■ Dixville VL	705	470	66,7
■ Rock-Forest SD; Peauville VL	9 840	405	4,1	■ Stanstead CT	1 960	1 130	57,7
■ Saint-Élie-d'Orford P	2 450	135	5,5	■ Stanstead-Est SD; Rock-Island V			
■ Sherbrooke V	76 805	5 105	6,6	<u>Richmond:</u>	14 410	1 140	7,9
<u>Wolfe:</u>				■ Supton CT; Asbestos V; Danville V	7 150	385	5,4
■ Dudswell CT; Pishopton VL; Marbleton VL	1 555	265	17,0	■ Windsor CT; WindsorV			
				<u>Frontenac:</u>	7 545	110	1,5
				■ Frontenac SD; Lac-Mégantic V			

Abréviations (statut des municipalités): C: cité; CT: canton; CU: canton uni; P: paroisse; SD: sans désignation; V: ville; VL: village.

Source: Gary Caldwell, I.e Québec anglophone hors de la région de Montréal dans les années soixante-dix; Québec, Conseil de la langue française, 1980, annexe II.

1.2 Les Cantons-de-l'Est traditionnels: évolution¹

Le territoire des Cantons-de-l'Est traditionnels (Eastern Townships) diffère de celui de la région administrative². Ce territoire comprend la partie ouest de la région administrative et la partie sud-ouest de la région de Montréal.

Cette région s'est ouverte à la colonisation dès la fin de la guerre de l'indépendance américaine. Elle accueillait alors les Loyalistes venus de la Nouvelle-Angleterre. La population était composée presque exclusivement d'anglophones. C'est à partir de 1830 que les francophones commencèrent à s'établir dans la région.

Le tableau 3 retrace l'évolution des populations française et anglaise de la région entre 1871 et 1976. En 1871, les populations d'origine britannique et d'origine française formaient respectivement 56% et 40% de l'effectif total. Trente ans plus tard, soit en 1901, les proportions sont renversées, les francophones étant devenus majoritaires (56% et 42%). En 1976, les francophones représentaient 83% de la population.

-
1. Pour plus de détails, on pourra se référer aux travaux suivants:

Richard Joy, Languages in Conflict. The Canadian Experience, Ottawa, 1967.

Jacques Henripin et Réjean Lachapelle, La situation démographique au Canada, évolution passée et prospective, Montréal, Institut de recherches politiques, 1980.

2. La région administrative regroupe entièrement ou partiellement des subdivisions des divisions de recensement suivantes: Compton, Frontenac, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe. Le territoire des Cantons-de-l'Est traditionnels comprend les divisions de recensement suivantes: Brome, Compton, Missisquoi, Richmond, Shefford, Sherbrooke et Stanstead.

TABLEAU 3: Population par origine ethnique, langue maternelle et d'usage de la région des Cantons-de-l'Est,^a 1871 à 1976

Année	ORIGINE ETHNIQUE									
	Toutes origines		Britannique		Française		Autre			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1871	92 751	100,0	51 871	55,9	36 467	39,3	4 413	4,8		
1901	128 952	100,0	54 290	42,1	71 744	55,6	2 918	2,3		
1931	169 708	100,0	45 815	27,0	121 172	71,4	2 721	1,6		
1941	192 310	100,0	44 955	23,4	144 365	75,1	2 990	1,6		
1951	236 570	100,0	44 366	18,8	188 490	79,7	3 714	1,6		
1961	281 407	100,0	43 508	15,5	230 354	81,9	7 545	2,7		
1971	311 775	100,0	44 665	14,3	258 505	82,9	8 605	2,8		
	LANGUE MATERNELLE									
Année	Total		Anglaise		Française		Autre			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1941	192 310	100,0	46 242	24,0	144 159	75,0	1 909	1,0		
1951	236 570	100,0	47 459	20,1	187 150	79,1	1 961	0,8		
1961	281 407	100,0	48 349	17,2	229 444	81,5	3 614	1,3		
1971	311 770	100,0	46 980	15,1	261 290	83,8	3 500	1,1		
1976	323 525	100,0	45 800	14,2	273 410	84,5	4 315	1,3		
	LANGUE D'USAGE									
Année	Total		Anglaise		Française		Autre			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1971	311 770	100,0	48 990	15,7	261 050	83,7	1 730	0,6		

^a Cantons-de-l'Est traditionnels, (Eastern Townships), comtés de Brome, Compton, Missisquoi, Richmond, Shefford, Sherbrooke et Stanstead.

Source: Réjean Lachapelle et Jacques Henripin, La situation démographique au Canada, Montréal, Institut de recherches politiques, tableaux B.9 à B.21.

Entre 1871 et 1971, la population d'origine ethnique britannique a diminué de 14%, passant de 51 871 à 44 665. Durant la même période, la population d'origine ethnique française a septuplé, passant de 36 467 à 258 505. La même tendance peut être observée lorsqu'on utilise la variable langue maternelle. En effet, les personnes de langue maternelle anglaise voient depuis 1941 leur importance relative diminuer régulièrement, passant de 24,0% à 14,2% en 1976. Durant la même période, on observe, parmi la population de langue maternelle française, une croissance régulière qui porte son importance relative à plus de 84% en 1976. En fait, le caractère anglais des Cantons-de-l'Est traditionnels n'a pu se maintenir puisque la population d'origine britannique n'avait pas la même vitalité que la population française et n'a pas su retenir ses ressortissants.

1.3 Composition linguistique en 1976

La région administrative des Cantons-de-l'Est compte, en 1976, 27 100¹ personnes de langue maternelle anglaise. Seules les régions de Montréal et de l'Outaouais regroupent un plus grand nombre d'anglophones. Cette population anglophone représente 12% de la population des Cantons-de-l'Est et 3,4% de la population anglophone du Québec. Pour sa part, la population de langue maternelle française s'élève à 273 410 et constitue 86% de la population de la région. Les allophones (autre langue maternelle) sont peu nombreux et représentent moins de 1% de la population.

1. Rappelons que les 45 800 personnes de langue maternelle anglaise indiquées au tableau 3 ont été recensées sur le territoire des Cantons-de-l'Est traditionnels, territoire différent de la région administrative du même nom.

Seulement 46% de la population anglophone de la région habite des centres urbains de plus de 5 000 habitants. La ville de Sherbrooke¹ accueille pour sa part 37% (10 135 personnes) de la population anglophone de la région. Ce qui caractérise cette population est donc sa concentration dans de petites agglomérations ainsi qu'on peut l'observer au tableau 2 et à l'annexe III.

La connaissance de l'anglais et du français par la population des Cantons-de-l'Est² est présentée au tableau 4. On remarque qu'en 1971, 7,3% de la population se déclarait unilingue anglais³, plus de 66% unilingue français et qu'un peu plus du quart se disait bilingue. En général, ces proportions sont semblables à celles de l'ensemble de la population québécoise. Au tableau 5, on remarque que la proportion de personnes bilingues est beaucoup plus élevée (34,7%). On y compte près de la moitié des anglophones qui peuvent soutenir une conversation⁴ en français. Parmi les francophones la proportion de ceux qui connaissent l'anglais est également plus élevée que dans l'ensemble du Québec.

-
1. Il s'agit de l'agglomération de recensement.
 2. Nous nous référons cette fois aux limites de la région de recensement, laquelle est une somme de divisions de recensement, car ces données ne sont pas disponibles pour le territoire de la région administrative.
 3. Cette donnée n'est pas disponible pour 1976, car Statistique Canada n'a pas inclus cette question dans son questionnaire du Recensement.
 4. C'est le sens donné par Statistique Canada à la connaissance des langues officielles.

TABLEAU 4: Connaissance de l'anglais et du français et langue d'usage, 1971; langue maternelle, 1971 et 1976, Cantons-de-l'Est et ensemble du Québec, %

Connaissance des langues officielles, 1971				
	Français seulement	Anglais seulement	Français et anglais	Ni français ni anglais
Cantons-de-l'Est ^a	66,6	7,3	26,0	0,0
Ensemble du Québec	60,9	10,5	27,6	1,0
Langue d'usage, 1971				
	Français	Anglais	Autre	
Cantons-de-l'Est ^a	87,6	12,1	0,3	
Ensemble du Québec	80,8	14,7	4,5	
Langue maternelle, 1971 et 1976 ^b				
	Français	Anglais	Autre	
Cantons-de-l'Est ^a				
1971	87,5	11,8	0,7	
1976	88,3	11,1	0,6	
Ensemble du Québec				
1971	80,7	13,1	6,2	
1976	81,5	13,1	5,7	

a Région de recensement des Cantons-de-l'Est, territoire un peu plus vaste que la région administrative.

b Répartition des non-déclarés au prorata.

Sources: Langue d'usage et connaissance des langues officielles, Statistique Canada, Recensement de 1971, catalogue n° 92-726.

Langue maternelle, 1971, Statistique Canada, Recensement de 1971, catalogue n° 92-725.

Langue maternelle, 1976, Statistique Canada, Recensement de 1976, catalogue n° 92-821.

TABLEAU 5: Connaissance des langues officielles pour la ville de Sherbrooke et l'ensemble du Québec^a, selon la langue maternelle, 1971

Langue maternelle	Langues officielles										Total	
	Anglais seulement		Français seulement		Anglais et français		Ni anglais ni français				N	%
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Anglais	4 735	53,9	(63,3)	-	-	4 215	47,1	(36,7)	-	-	8 945	100,0
Français	-	-		49 915	66,9	(74,3)	24 660	33,1	(25,7)	-	74 575	100,0
Autre	260	24,1	(35,8)	300	27,8	(14,0)	460	42,6	(33,1)	60	1 080	100,0
Total	4 995	5,9	(10,5)	50 215	59,4	(60,9)	29 335	34,7	(27,6)	60	84 600	100,0

^a Les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'ensemble du Québec.

Source: Statistique Canada, Recensement de 1971, catalogue n° 92-776 (SP-6).

ANNEXE I: Population des régions administratives du Québec: poids relatif des régions et évolution de la population entre 1961 et 1976

Région administrative	1961		1976		Évolution 1961-1971	
	Population	Poids relatif, %	Population	Poids relatif, %	Accroissement absolu	Taux de croissance ^a , %
01- Bas-Saint-Laurent/ Gaspésie	246 802	4,7	228 315	3,7	-18 487	-7,5
02- Saguenay/ Lac-Saint-Jean	272 426	5,2	284 887	4,6	12 461	4,6
03- Québec	856 868	16,3	980 230	15,7	123 362	14,4
04- Trois-Rivières	413 749	7,9	433 905	7,0	20 156	4,9
05- Cantons-de- l'Est	209 991	4,0	229 610	3,7	19 619	9,3
06- Montréal	2 815 906	53,5	3 540 505	56,8	724 599	25,7
07- Outaouais	206 962	3,9	270 880	4,3	63 918	30,9
08- Nord-Ouest	154 521	2,9	140 213	2,2	-14 308	-9,3
09- Côte-Nord	72 976	1,4	113 940	1,8	40 964	56,1
10- Nouveau-Québec	9 010	0,2	11 965	0,2	2 955	32,8
Le Québec	5 259 211	100,0	6 234 450	100,0	975 239	18,5

$$a \text{ taux de croissance: } \frac{x(1976) - x(1961)}{x(1961)} \times 100$$

Sources: Hervé Gauthier, Évolution démographique du Québec, OPDQ, août 1977.
Bureau de la statistique du Québec, compilation spéciale du Recensement de 1976.

ANNEXE II: Répartition de la population du Québec selon la langue maternelle, par région administrative, 1976

Région administrative	LANGUE MATERNELLE				
	Française	Anglaise	Autre	Non déclarée	Total
01- Bas Saint-Laurent / Gaspésie	N 211 765 %	14 750 6,5	515 0,2	1 285 0,6	228 315 100,0
02- Saguenay/ Lac-Saint-Jean	N 273 084 %	5 509 1,9	2 007 0,7	4 287 1,5	284 887 100,0
03- Québec	N 943,960 %	19 800 2,0	3 915 0,4	12 555 1,3	980 230 100,0
04- Trois-Rivières	N 420 645 %	7 140 1,6	1 960 0,5	4 160 1,0	433 905 100,0
05- Cantons-de-l'Est	N 198 180 %	27 100 11,8	1 485 0,6	2 845 1,2	229 610 100,0
06- Montréal	N 2 497 770 %	664 080 18,8	303 195 8,6	75 460 2,1	3 540 505 100,0
07- Outaouais	N 212 830 %	46 280 17,1	5 995 2,2	5 775 2,1	270 880 100,0
08- Nord-Ouest	N 129 075 %	7 185 5,1	2 461 1,8	1 492 1,1	140 213 100,0
09- Côte-Nord	N 99 185 %	7 805 6,9	4 765 4,2	2 185 1,9	113 940 100,0
10- Nouveau-Québec	N 2 735 %	1 040 8,7	7 745 64,7	445 3,7	11 965 100,0
Le Québec	N 4 989 229 %	800 689 12,8	334 045 5,4	110 489 1,8	6 234 450 100,0

Source: Bureau de la statistique du Québec, compilation spéciale du Recensement de 1976.

ANNEXE III: Population des villes de 5 000 habitants et plus selon la langue maternelle, région administrative des Cantons-de-l'Est, 1976

VILLES	LANGUE MATERNELLE									
	Française		Anglaise		Autre		Non déclarée		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
.Sherbrooke AR ^a	91 525	87,6	10 135	9,7	1 080	1,0	1 765	1,7	104 505	100
Ascot	5 315	72,9	1 730	23,7	90	1,2	155	2,1	7 290	100
Deauville	765	95,0	25	3,1	5	0,6	10	1,2	805	100
Fleurimont	6 625	95,7	190	2,7	45	0,6	65	0,9	6 925	100
Lennoxville	915	24,9	2 660	72,3	45	1,2	60	1,6	3 680	100
Rock-Forest	8 405	93,4	390	4,3	55	0,6	150	1,7	9 000	100
Sherbrooke	69 500	90,5	5 130	6,7	840	1,1	1 330	1,7	76 800	100
.Asbestos	8 640	95,2	290	3,2	30	0,3	115	1,3	9 075	100
.Coaticook	5 945	93,0	360	5,6	5	0,1	80	1,3	6 390	100
.Lac-Mégantic	6 285	97,3	90	1,4	20	0,3	65	1,0	6 460	100
.Magog	11 885	89,4	1 225	9,2	55	0,4	125	0,9	13 290	100
.Windsor	5 270	93,4	325	5,8	20	0,4	25	0,4	5 640	100
.Total des villes de 5 000 habitants et plus ^b	129 550	89,1	12 425	8,5	1 210	0,8	2 175	1,5	145 360	100

^a AR: agglomération de recensement.

^b Incluant Deauville et Lennoxville.

Source: Statistique Canada, Recensement de 1976, catalogue n° 92-821, bulletin 2.2, tableaux 6 et 7.

PARTIE II

LE SYSTÈME SCOLAIRE DE LA
RÉGION DES CANTONS-DE-L'EST

2. Le système scolaire de la région des Cantons-de-l'Est

2.1 Le primaire et le secondaire

2.1.1 L'évolution des clientèles

La clientèle scolaire de la région administrative¹ scolaire des Cantons-de-l'Est a diminué de 22,7% de 1971-72 à 1979-80, passant de 68 038 écoliers à 52 611 (tableau 1). Durant la même période, la clientèle scolaire de l'ensemble du Québec a connu une situation identique, voyant ses effectifs réduits de près de 380 000² écoliers, soit une baisse de 23,2%. Dans les Cantons-de-l'Est, comme dans l'ensemble du Québec, la baisse des effectifs est particulièrement sensible au sein du réseau public, alors que le réseau privé poursuit sa croissance, plus lentement bien sûr, mais en nombres relatifs la part de la clientèle qui fréquente ses écoles croît, passant de 7% en 1971-72 à 10% en 1979-80.

La baisse observée n'affecte pas uniformément chacun des niveaux scolaires. En effet, le tableau 1 indique des diminutions de l'ordre de 12% à la maternelle, 34% au primaire et de 10% au secondaire. Ces baisses sont attribuables d'une part à la dénatalité et d'autre part à la migration.

1. Le territoire de la région administrative scolaire des Cantons-de-l'Est diffère quelque peu de celui de la région administrative.

2. Voir l'annexe IV.

TABLEAU 1: Évolution de la clientèle scolaire^a précollégiale de la région administrative scolaire des Cantons-de-l'Est, suivant les niveaux d'enseignement et les réseaux, de 1971-72 à 1979-80

Niveau et réseau		Année		Évolution de 1971-72 à 1979-80	
		1971-1972	1979-1980	Nombre	%
Réseau public	maternelle ^b	4 138	3 641	- 497	-12,0
	primaire	35 217	23 209	-12 008	-34,1
	secondaire	23 830	20 763	- 3 067	-12,9
	Total	63 185	47 613	-15 572	-24,6
Réseau privé	maternelle ^b	68	78	10	14,7
	primaire	358	123	- 235	-65,6
	secondaire	4 427	4 797	370	8,4
	Total	4 853	4 998	145	3,0
Total	maternelle ^b	4 206	3 719	- 487	-11,6
	primaire	35 575	23 332	-12 243	-34,4
	secondaire	28 257	25 560	- 2 697	- 9,5
	Total	68 038	52 611	-15 427	-22,7

a Ne comprend pas les effectifs des classes d'accueil.

b Comprend la prématernelle.

Source: Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Service de l'informatique (SIMEQ). Sommaire de l'école.

2.1.2 L'évolution des clientèles selon les groupes linguistiques: l'impact de la Loi 101¹

Un article publié dans le Sherbrooke Record du 5 novembre dernier² faisait état du déclin des clientèles des commissions scolaires anglophones des Cantons-de-l'Est, depuis l'adoption de la Charte de la langue française. Bien que les administrateurs scolaires ne tiennent pas la Loi 101 seule responsable de la diminution des effectifs,

1. La section 2.1.2 est tirée de: Michel Paillé, Qu'en est-il des inscriptions à l'école anglaise publique?, Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, "Notes et documents", n° 4, mars 1981.

2. James Duff, "E.T. Enrolment Drop Refutes Laurin Study", The Sherbrooke Record, 5 novembre 1980.

une allusion à la C.E.P.G.M. montre une situation "even more pronounced among Township boards, which together have seen a 20 per cent absolute decline in student enrolment over the last four years". On pourrait fort bien comprendre ici que la Charte de la langue française ait touché plus profondément les Cantons-de-l'Est que la région de Montréal et que, même si elle n'est pas la seule cause du déclin des clientèles, elle demeure au moins la plus importante.

L'évolution des effectifs selon les réseaux

Comparons d'abord les inscriptions globales selon la langue d'enseignement de la région administrative scolaire des Cantons-de-l'Est (R.A.S. 05, secteur public) pour la période de l'année scolaire 1971-72 à celle de 1979-80:

Langue d'enseignement	Année scolaire		Déclin relatif de 1971-72 à 1979-80
	1971-72	1979-80	
Anglais	7 530	5 658	24,9%
Français	55 655	41 955	24,6%

Sources: 1971-72: Robert Ferland, Clientèle des commissions scolaires, Québec 1971-72 à 1975-76, Québec, ministère de l'Éducation, décembre 1976, p. 340.

1979-80: Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Service de l'informatique (SIMEQ), Sommaire de l'école, tableaux non publiés, 11 novembre 1980.

L'article du Sherbrooke Record, dont il est fait mention ci-dessus, donne de plus une brève description de la situation en citant l'exemple de quatre commissions scolaires protestantes, à 100% anglophones, où la diminution des inscriptions depuis 1977 va de 15% à 25%¹. Nous donnons ci-dessous la liste de ces quatre commissions scolaires ainsi que le pourcentage de leurs élèves qui n'étaient pas de langue maternelle anglaise (année 1979-80):

Commission scolaire de Lennoxville District	11,1%
Commission scolaire régionale Eastern Townships	22,0%
Commission scolaire protestante St. Francis	19,8%
Commission scolaire régionale District of Bedford	16,7%

On observe qu'en 1979-80, la commission scolaire desservant la municipalité de Lennoxville enseignait toujours en anglais à plus de 11% de ses élèves qui, tout en n'étant pas de langue maternelle anglaise, demeureraient admissibles à cet enseignement en vertu des dispositions de la Charte de la langue française. Par ailleurs, la même année, la commission scolaire régionale Eastern Townships, qui reçoit presque exclusivement des élèves de niveau secondaire enseignait encore en anglais à plus de 600 jeunes — soit plus du cinquième de ses effectifs — dont la langue maternelle était autre que l'anglais.

Globalement, en 1979-80, les commissions scolaires protestantes des Cantons-de-l'Est donnaient un enseignement exclusivement

1. Il faut noter que pour la période de 1971-72 à 1979-80, ces mêmes commissions scolaires protestantes ont perdu entre 20% et 40% de leurs effectifs; quant aux sept commissions scolaires catholiques des Cantons-de-l'Est, elles ont perdu pour la même période entre 25% et 45% de leurs élèves. Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Service de l'informatique (SIMEQ), Sommaire de l'école, tableaux non publiés, diverses dates.

en anglais à 817 élèves de langue maternelle française; par contre, les commissions scolaires catholiques de la même région recevaient 669 élèves de langue maternelle anglaise à qui elles n'enseignaient qu'en français¹. Même en chiffres absolus, l'avantage va aux anglophones; en nombres relatifs, ces effectifs, par rapport au total des inscriptions, représentent 15,8% et 1,6% respectivement, montrant ainsi que les écoles anglaises attirent près de 10 fois plus d'élèves francophones que les écoles françaises ne peuvent le faire pour les anglophones!

2.1.3 Les commissions scolaires

La région administrative scolaire des Cantons-de-l'Est regroupe 12 commissions scolaires (huit de confession catholique et quatre de confession protestante). On dénombre six commissions scolaires qui n'offrent pas l'enseignement en anglais (toutes de confession catholique); aucune des commissions scolaires protestantes ne donne l'enseignement en français (en 1979-80). De plus, on remarque qu'il n'y a pas de commission scolaire catholique qui dispense l'enseignement secondaire en anglais. L'annexe V présente la liste des commissions scolaires.

En 1979-80, nous n'avons relevé qu'un seul cas de cohabitation linguistique. Il s'agit de l'école Mont-Saint-Patrice et Saint-Michel à Richmond (commission scolaire Morilac). On y dénombre 267 écoliers qui étudient en français et 90 en anglais.

1. Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Service de l'informatique (SIMEQ), Sommaire de l'école, tableaux non publiés, 11 novembre 1980.

Même si cette période de neuf années comprend trois ans au cours desquels on a tenu compte des modalités de la Charte de la langue française, la décroissance relative des inscriptions des deux réseaux publics est semblable et approche les 25%. Sans doute les changements des dernières années ont-ils touché plus profondément les anglophones que les francophones. Nous présentons au tableau 2 les inscriptions aux deux réseaux publics — des trois regroupements de classes que nous avons déjà utilisés — pour les années 1973-74, 1976-77 et 1979-80.

Depuis l'adoption de la Loi 101 en août 1977, le pourcentage de réduction des effectifs de l'ensemble du réseau anglophone atteint presque 20%, ce qui représente une diminution beaucoup plus importante que celle de la période précédente qui n'avait été que de 3,7%. Par contre, le réseau francophone a vu la chute de ses effectifs ralentir quelque peu puisqu'elle passe de 11,0% à 8,9%. Ce contraste ressort mieux au niveau primaire. En effet, alors que le déclin relatif double presque pour les classes anglophones (de 6,5% à 12,8%), il se transforme en un léger gain pour les francophones (de -16,3% à + 0,1%). Quant au regroupement des classes de la maternelle et du premier cycle du primaire, il présente une image tout à fait inversée d'un réseau à l'autre: alors que la diminution relative augmente de plus de 11 unités de pourcentage au réseau anglophone (de 15,5% à 26,6%), elle tombe de plus de 11 unités au réseau francophone (de 14,5% à 3,0%).

TABIEAU 2: Effectifs et changements relatifs des inscriptions d'élèves du réseau anglophone et du réseau francophone des commissions scolaires des Cantons-de-l'Est, années scolaires 1973-74, 1976-77 et 1979-80

Réseaux et classes considérées	Effectifs/années scolaires			Changements relatifs/périodes		
	1973-74	1976-77	1979-80	1973-74 à 1976-77	1976-77 à 1979-80	1973-74 à 1979-80
Réseau anglophone:						
Ensemble du réseau	7 312	7 038	5 658	- 3,7%	- 19,6%	- 22,6%
Niveau primaire	2 914 ^a	2 725	2 376	- 6,5%	- 12,8%	- 18,5%
Maternelle et 1 ^{er} cycle du primaire	1 769 ^a	1 494	1 096	- 15,5%	- 26,6%	- 38,0%
Réseau francophone^b:						
Ensemble du réseau	51 719	46 053	41 955	- 11,0%	- 8,9%	- 18,9%
Niveau primaire	24 876 ^a	20 819	20 833	- 16,3%	+ 0,1%	- 16,3%
Maternelle et 1 ^{er} cycle du primaire	14 788 ^a	12 641	12 264	- 14,5%	- 3,0%	- 17,1%

^a Ces données ne comprennent pas les quelques cas d'enfants inadaptés.

^b Ces données ne comprennent pas les classes d'accueil.

Source: Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Service de l'informatique (SIMEQ), Sommaire de l'école, tableaux non publiés, 11 novembre 1980.

On se sera vite aperçu que, pour ces trois années, la proportion des jeunes inscrits à l'école publique et recevant leur éducation en français ne dépasse jamais celle des jeunes de langue maternelle française. Trois ans après la promulgation de la Loi 101, on remarque un petit écart d'une demi-unité de pourcentage entre ces deux proportions. Puisque l'importance relative des allophones est stable et assez restreinte, il s'ensuit que notre observation à propos de l'enseignement en français vaut, en sens inverse, pour l'anglais comme langue d'éducation. Par conséquent, même si les commissions scolaires offrant un enseignement en anglais ont observé une forte baisse de leurs effectifs depuis l'adoption de la Charte de la langue française, la Charte n'a à peu près rien changé au rapport français/anglais comme langue d'enseignement dans les Cantons-de-l'Est.

Cependant, puisque les écarts entre langue d'enseignement et langue maternelle sont très minces, et parce que cette région n'attire plus beaucoup d'immigrants non francophones, il appert que la proportion d'élèves étudiant en anglais reflétera bientôt celle des élèves de langue maternelle anglaise. Conséquemment, les anglophones devront désormais adapter leur système scolaire à des nombres d'élèves plus restreints que ceux des dernières années.

On pourrait conclure, d'après les chiffres du tableau 2, que la situation des classes anglaises, trois après l'avènement de la Charte de la langue française, est inquiétante pour les années futures. Ce serait là une conclusion hâtive. En effet, les seules données de ce tableau

ne suffisent pas à rendre compte de la réalité, car il faut également examiner la composition linguistique des clientèles des écoles des Cantons-de-l'Est avant de formuler un jugement définitif.

Comparaison entre la langue d'enseignement et
la langue maternelle

Le tableau 3 présente les distributions relatives des élèves du réseau public selon la langue d'enseignement et selon la langue maternelle pour l'ensemble des Cantons-de-l'Est; comme pour le tableau 2, ces données se rapportent aux années scolaires 1973-74, 1976-77 et 1979-80.

TABLEAU 3: Distribution des élèves selon la langue d'enseignement et la langue maternelle pour la région des Cantons-de-l'Est, réseau public, années scolaires 1973-74, 1976-77 et 1979-80.

Langues	Années scolaires					
	1973-74		1976-77		1979-80	
	LE ^a	LM ^b	LE	LM	LE	LM
	%	%	%	%	%	%
Français	87,6	89,0	86,7	87,9	88,1	88,6
Anglais	12,4	10,7	13,3	11,7	11,9	11,0
Autres	-	0,3	-	0,3	-	0,4
Total ^c	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

^a LE: langue d'enseignement, à l'exclusion des classes d'accueil.

^b LM: langue maternelle.

^c La somme de chacune des colonnes n'est pas toujours égale à 100 étant donné l'arrondissement à une seule décimale.

Source: Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Service de l'informatique (SIMEQ), Sommaire de l'école, tableaux non publiés, 11 novembre 1980.

2.2 Les collèges et les universités

2.2.1 Les collèges

La région administrative des Cantons-de-l'Est est desservie par deux collèges d'enseignement général et professionnel et un collège privé. Le tableau 4 indique les effectifs de chaque collège.

TABEAU 4: Effectifs des collèges de la région administrative des Cantons-de-l'Est par secteur d'enseignement, étudiants réguliers, à temps plein, 1980-1981

CEGEP et collège	Secteur d'enseignement				Total	
	Général		Professionnel			
	N	%	N	%	N	%
Collège régional Champlain Campus de Lennoxville	879	78,0	248	22,0	1 127	100,0
CEGEP de Sherbrooke	1 698	41,7	2 371	58,3	4 069	100,0
Séminaire de Sherbrooke ^a	499	-	-	-	499	-
Total	3 076	54,0	2 619	46,0	5 695	100,0

^a Collège privé sans enseignement professionnel.

Source: Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Service de la démographie scolaire.

Près de 5 700 étudiants réguliers à temps plein sont inscrits dans les collèges d'enseignement de la région. Le CEGEP de Sherbrooke accueille, à lui seul, 70% de ces étudiants. Alors que plus de 58%

de ces étudiants sont inscrits au secteur professionnel, seulement 22% des étudiants du campus de Lennoxville (collège anglophone de la région) fréquentent le secteur professionnel. Le nombre de programmes offerts par l'un et l'autre collèges peut expliquer en partie cette différence.

2.2.2 Les universités

La région administrative des Cantons-de-l'Est compte deux universités, soit l'université de Sherbrooke et l'université Bishop.

TABLEAU 5: Étudiants inscrits à l'université Bishop et à l'université de Sherbrooke, années scolaire 1979-80

Univer- sité Session	Bishop			Sherbrooke		
	À temps complet	À temps partiel	Total	À temps complet	À temps partiel	Total
Été 1979	-	861	861	1 136	2 377	3 513
Automne 1979	774	466	1 240	6 095	4 579	10 674
Hiver 1980	783	416	1 199	5 412	4 093	9 505

Source: Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Direction générale de l'enseignement supérieur, Statistiques sur les inscriptions universitaires, données réelles, 1979-1980.

L'université de Sherbrooke, fondée en 1954, accueillait 9 505 étudiants au cours de la session d'hiver 1980, dont 57% étaient des étudiants à temps complet. Fondé en 1843, le collège Bishop, après 10 années d'existence, devint, par une charte royale, l'université Bishop. Le tableau 5 présente les effectifs de la dernière année scolaire.

L'annexe VII donne la liste des programmes offerts par l'université de Sherbrooke. On retrouve 74 programmes de premier cycle, 31 de deuxième cycle et 16 de troisième cycle. La Faculté de médecine offre aussi un programme d'études postdoctorales. Par ailleurs, on doit mentionner que l'université de Sherbrooke met à la disposition des étudiants des programmes coopératifs. Ces programmes comportent, en alternance, des sessions d'études à l'université et des stages pratiques dans un milieu de travail pertinent. C'est la seule université au Québec à offrir un tel programme. Finalement, l'université de Sherbrooke anime un centre d'aide aux entreprises.

L'annexe VIII donne la liste des programmes offerts par l'université Bishop. On retrouve 33 programmes de premier cycle et sept de deuxième cycle. Il n'y a aucun programme de troisième cycle. Ajoutons que l'université Bishop a mis sur pied un service de consultation pour la petite et moyenne entreprise.

ANNEXE I: Clientèle précollégiale des commissions scolaires catholiques et protestantes et des institutions privées de la région administrative scolaire des Cantons-de-l'Est, selon la langue maternelle et la langue d'enseignement, 1971-1972, 1976-1977, 1979-1980

Réseau	Langue maternelle	Année/langue d'enseignement									
		1971-1972			1976-1977			1979-1980			
		Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total	
Commissions scolaires catholiques	Français	55 041	233	55 274	45 381	316	45 697	40 948	188	41 136	
	Anglais	500	401	901	552	404	956	671	285	956	
	Autres	56	22	78	92	30	122	336	15	351	
	Total	55 597	657	56 254	46 025	750	46 775	41 955	488	42 443	
Commissions scolaires protestantes	Français	54	577	631	1	1 082	1 083	-	817	817	
	Anglais	4	6 234	6 238	25	5 125	5 150	-	4 291	4 291	
	Autres	-	62	62	2	82	84	-	62	62	
	Total	58	6 873	6 931	28	6 288	6 316	-	5 170	5 170	
Réseau public	Français	55 095	810	55 905	45 382	1 398	46 780	40 948	1 005	41 953	
	Anglais	504	6 635	7 139	577	5 529	6 106	671	4 576	5 247	
	Autres	56	84	140	94	112	206	336	77	413	
	Total	55 655	7 530	63 185	46 053	7 038	53 091	41 955	5 658	47 613	
Réseau privé	Français	4 333	55	4 388	4 974	76	5 050	4 486	73	4 559	
	Anglais	48	371	419	81	334	415	92	294	386	
	Autres	13	32	45	15	32	47	18	35	53	
	Total	4 395	458	4 853	5 070	442	5 512	4 596	402	4 998	
Total de la région (privé + public)	Français	59 428	865	60 293	50 356	1 474	51 830	45 434	1 078	46 512	
	Anglais	552	7 006	7 558	658	5 863	6 521	763	4 870	5 633	
	Autres	69	116	185	109	144	253	354	112	466	
	Total	60 050	7 988	68 038	51 123	7 480	58 603	46 551	6 060	52 611	

Source: Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Sommaire de l'école, fichier B-3002, fichier élèves standards.

Note: L'arrondissement des chiffres n'amène pas toujours un total précis.

ANNEXE II: Répartition de la clientèle scolaire précollégiale de la région administrative scolaire des Cantons-de-l'Est, selon les diverses langues d'enseignement par langue maternelle selon les commissions scolaires et les réseaux, 1971-1972, 1976-1977, 1979-1980

Réseau	Langue maternelle	Année/langue d'enseignement										
		1971-1972		1976-1977		1979-1980		1976-1977		1979-1980		
		Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total	Français	Anglais
Commissions scolaires catholiques	Français	99,0	35,5	98,3	98,6	42,1	97,7	97,6	38,5	96,9		
	Anglais	0,9	61,0	1,6	1,2	53,9	2,0	1,6	58,4	2,3		
	Autres	0,1	3,5	0,1	0,2	4,0	0,3	0,8	3,1	0,8		
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Commissions scolaires protestantes	Français	93,1	8,4	9,1	3,6	17,2	17,2	-	15,8	15,8		
	Anglais	6,9	90,7	90,0	89,3	81,5	81,5	-	83,0	83,0		
	Autres	-	0,9	0,9	7,1	1,3	1,3	-	1,2	1,2		
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Réseau public	Français	99,0	10,8	88,5	98,5	19,9	88,1	97,6	17,8	88,1		
	Anglais	0,9	88,1	11,3	1,3	78,5	11,5	1,6	80,9	11,0		
	Autres	0,1	1,1	0,2	0,2	1,6	0,4	0,8	1,3	0,9		
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Réseau privé	Français	98,6	12,0	90,4	98,1	17,2	91,6	97,6	18,2	91,3		
	Anglais	1,1	81,0	8,7	1,6	75,6	7,5	2,0	73,1	7,6		
	Autres	0,3	7,0	0,9	0,3	7,2	0,9	0,4	8,7	1,1		
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Total de la région (privé + public)	Français	99,0	10,8	88,6	98,5	19,7	88,5	97,6	17,8	88,4		
	Anglais	0,9	87,7	11,1	1,3	78,4	11,1	1,6	80,4	10,7		
	Autres	0,1	1,5	0,3	0,2	1,9	0,4	0,8	1,8	0,9		
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source: Annexe I.

ANNEXE III: Répartition de la clientèle scolaire précollégiale de la région administrative scolaire des Cantons-de-l'Est, selon les divers groupes linguistiques par langue d'enseignement selon les commissions scolaires et les réseaux, 1971-1972, 1976-1977, 1979-1980

Réseau	Langue maternelle	Année/langue d'enseignement											
		1971-1972					1976-1977					1979-1980	
		Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total
Commissions scolaires catholiques	Français	99,6	0,4	100,0	99,3	0,7	100,0	99,5	0,5	100,0			
	Anglais	55,5	44,5	100,0	57,7	42,3	100,0	70,2	29,8	100,0			
	Autres	71,8	28,2	100,0	75,4	24,6	100,0	95,7	4,3	100,0			
	Total	98,8	1,2	100,0	98,4	1,6	100,0	98,9	1,1	100,0			
Commissions scolaires protestantes	Français	8,6	91,4	100,0	0,1	99,9	100,0	-	100,0				
	Anglais	0,1	99,9	100,0	0,5	99,5	100,0	-	100,0				
	Autres	-	100,0	100,0	2,4	97,6	100,0	-	100,0				
	Total	0,8	99,2	100,0	0,4	99,6	100,0	-	100,0				
Réseau public	Français	98,6	1,4	100,0	97,0	3,0	100,0	97,6	2,4	100,0			
	Anglais	7,1	92,9	100,0	9,4	90,6	100,0	12,8	87,2	100,0			
	Autres	40,0	60,0	100,0	45,6	54,4	100,0	81,4	18,6	100,0			
	Total	88,1	11,9	100,0	86,7	13,3	100,0	88,1	11,9	100,0			
Réseau privé	Français	98,7	1,3	100,0	98,5	1,5	100,0	98,4	1,6	100,0			
	Anglais	11,5	88,5	100,0	19,5	80,5	100,0	23,8	76,2	100,0			
	Autres	28,9	71,1	100,0	31,9	68,1	100,0	34,0	66,0	100,0			
	Total	90,6	9,4	100,0	92,0	8,0	100,0	92,0	8,0	100,0			
Total de la région (privé + public)	Français	98,6	1,4	100,0	97,2	2,8	100,0	97,7	2,3	100,0			
	Anglais	7,3	92,7	100,0	10,1	89,8	100,0	13,5	86,5	100,0			
	Autres	37,3	62,7	100,0	43,1	56,9	100,0	76,0	24,0	100,0			
	Total	88,3	11,7	100,0	87,2	12,8	100,0	88,5	11,5	100,0			

Source: Annexe I.

ANNEXE IV: Évolution de la clientèle scolaire^a précollégiale du Québec, selon les niveaux d'enseignement et les réseaux, 1971-1972 à 1979-1980

Niveau et réseau \ Année	1971-72	1979-80	Évolution de 1971-72 à 1979-80	
			Nombre	%
Public				
Maternelle ^b	100 881	85 541	- 15 340	-15,2
Primaire	836 482	553 710	- 282 772	-33,8
Secondaire	619 011	525 810	- 93 201	-15,1
Total	1 556 374	1 165 061	- 391 313	-25,1
Privé				
Maternelle ^b	3 506	4 414	908	25,9
Primaire	21 382	16 625	- 4 757	-22,2
Secondaire	53 349	69 793	16 444	30,8
Total	75 237	90 532	15 295	20,3
Total				
Maternelle ^b	104 387	89 955	- 14 432	-13,8
Primaire	857 864	570 335	- 287 529	-33,5
Secondaire	672 360	595 603	- 76 757	-11,4
Total	1 634 611	1 255 593	- 379 018	-23,2

^a Ne comprend pas les effectifs des classes d'accueil.

^b Comprend la prématernelle.

Source: Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Sommaire de l'école.

ANNEXE V: Commissions scolaires de la région administrative scolaire des Cantons-de-1'Est

Commissions scolaires	Confession ^a	Langue d'enseignement		Niveau d'enseignement	
		Français	Anglais	Primaire	Secondaire
Estrie	C	X			X
Asbesterie	C	X		X	
Coaticook	C	X		X	
La Sapinière	C	X		X	
Lac-Mégantic	C	X		X	
Magog	C	X		X	
Morilac	C	X	X	X	
Sherbrooke	C	X	X	X	
Eastern Townships	P		X		X
Lennoxville District	P		X	X	
St. Francis	P		X	X	
District of Bedford (partie)	P		X	X	X

^a C: catholique; P: protestante.

Source: Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Annuaire des organismes scolaires publics, 1980-1981, septembre 1980.

ANNEXE VI: Liste des programmes d'enseignement professionnel offerts
par les CEGEP de la région des Cantons-de-l'Est

Collège régional Champlain, campus de Lennoxville

Special Care Counselling
Administrative Techniques
 Finance Option
Secretarial Science
Data Processing

CEGEP de Sherbrooke

Techniques médicales
 . Techniques de laboratoire médical
Techniques d'inhalothérapie et d'anesthésie
Techniques de réadaptation
Techniques des sciences naturelles
 . Aménagement de la faune
 . Santé animale
Techniques infirmières
Technologie du bâtiment et des travaux publics
 . Technologie du génie civil
Technologie de la mécanique
 . Techniques de fabrication mécanique
Électrotechnique
 . Électrodynamique
 . Électronique
Techniques auxiliaires de la justice
 . Techniques policières
Techniques d'éducation spécialisée
Assistance sociale
Techniques administratives
 . Marketing
 . Personnel
 . Finance

Secrétariat
Informatique
Arts appliqués
 . Graphisme
Musique professionnelle
 . Musique
Arts plastiques

Sources: Collège de Sherbrooke, Programmes généraux, programmes professionnels, 1980-81, 1981-82.

Lennoxville Campus, Champlain Regional College, 1980-81 Calendar.

ANNEXE VII: Liste des programmes offerts par l'université de Sherbrooke

	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
Faculté d'administration			
Administration des affaires (comptabilité; finance; gestion des ressources humaines; gestion de l'information et des systèmes; marketing)	X	X	
Administration		X	
Fiscalité		X	
Faculté des arts			
Économique	X	X	
Études anglaises	X	X	X
Études françaises	X	X	X
Géographie	X	X	
Histoire	X	X	
Philosophie	X	X	
Psychologie	X	X	
Service social	X	X	
Faculté de droit			
Baccalauréat en droit	X		
Diplôme de droit notarial		X	
Faculté d'éducation physique et sportive			
Éducation physique	X		
Kinanthropologie		X	
Certificat de conditionnement physique pour adultes	X		
Faculté de médecine			
Baccalauréat en sciences infirmières	X		
Certificat d'évaluation et de promotion de la santé	X		
Certificat de gestion d'unité de soins	X		
Médecine	M.D.		
Programme conjoint "M.D. - M.Sc."		X	

	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
Anatomie		X	X
Biochimie		X	X
Biologie cellulaire		X	X
Biophysique		X	X
Microbiologie		X	X
Pharmacologie		X	X
Physiologie		X	X
Radiobiologie		X	X
Sciences cliniques		X	X
Faculté des sciences			
Biochimie	X		
Biologie	X	X	X
Chimie	X	X	X
Mathématiques	X	X	X
Physique	X	X	X
Environnement ¹		X	
Faculté des sciences appliquées			
Génie chimique	X		X
Génie civil	X		X
Génie électrique	X		X
Génie mécanique	X		X
Ingénierie		X	
Génie		X	X
Faculté des sciences de l'éducation			
Enseignement à l'enfance inadaptée	X		
Orthopédagogie	X		
Psycho-éducation	X		
Information scolaire et professionnelle	X		
Sciences de l'éducation (administration scolaire; information scolaire et professionnelle; orthopédagogie; pédagogie; psycho-éducation)		X	
Diplôme de technologie éducative		X	

1. Programme conjoint avec la Faculté des sciences appliquées

	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
Faculté de théologie			
Théologie	X	X	
Pastorale		X	
Enseignement religieux		X	
Sciences humaines des religions		X	
Certificat de culture religieuse et de formation chrétienne	X		
Formation des maîtres			
Enseignement préscolaire et primaire	X		
Enseignement à l'enfance inadaptée	X		
Baccalauréat avec majeure et mineure (enseignement secondaire)	X		
Enseignement professionnel	X		
Enseignement professionnel (commerce et secrétariat)	X		
Certificats:			
Aptitude pédagogique à l'enseignement secondaire	X		
Études en formation pédagogique	X		
Perfectionnement en enseignement du français au primaire	X		
Perfectionnement en enseignement du français au secondaire	X		
Maîtrise en enseignement du français au primaire		X	
Maîtrise en enseignement des mathématiques du primaire		X	

Direction générale de l'éducation permanente (DGEP)

A) Baccalauréats:

Enseignement préscolaire et primaire (1^{er} cycle)
Enseignement à l'enfance inadaptée
Baccalauréat avec majeure et mineure (enseignement secondaire)
Baccalauréat ès arts général
Études anglaises
Études françaises
Géographie
Histoire
Service social
Théologie

B) Certificats:

Aptitude pédagogique à l'enseignement secondaire
Expression artistique
Culture religieuse et formation chrétienne
Gérontologie
Langues modernes
Perfectionnement en enseignement collégial
Perfectionnement en enseignement du français au primaire
Perfectionnement en enseignement du français au secondaire
Psychologie des relations humaines
Service social
Administration générale
Gestion bancaire
Comptabilité de gestion
Comptabilité financière
Gestion des ressources humaines
Gestion du marketing

C) Diplôme de formation en éducation des adultes
Diplôme en administration

D) Cours sur l'alcoolisme et les autres toxicomanies

E) La Direction générale de l'éducation permanente dispense des enseignements particuliers:

cours offerts aux personnes du troisième âge
cours de langues
anglais, langue seconde

Autres programmes et activités offerts par l'université de Sherbrooke:

Institut de recherche et d'enseignement pour les
coopératives (IRECUS)
Centre d'études de la Renaissance
Centre d'études des littératures d'expression française
Programme des études médicales postdoctorales

Source: Université de Sherbrooke, Annuaire 1980-1981.
Annuaire général.

ANNEXE VIII: Liste des programmes offerts par l'université Bishop

	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle
Biochemistry	X	
Biological Sciences	X	X
Business Administration	X	
Canadian Studies	X	
Chemistry	X	X
Classical Studies	X	
Computer Science	X	
Dialogue	X	
Drama	X	
Economics	X	X
Education	X	
English	X	X
Études françaises et québécoises	X	
Fine Arts	X	
Geography	X	
German	X	
History	X	X
Humanities	X	
Italian	X	
Liberal Science	X	
Mathematics	X	
Music	X	
Natural Sciences	X	
North American Studies	X	
Philosophy	X	
Physics	X	X
Political Economy	X	
Political Science	X	
Psychology	X	
Religion	X	X
Social Sciences	X	
Sociology	X	
Women's Studies	X	

Source: University Bishop's, Calendar 1980-1981.

PARTIE III

LA PROMOTION DU FRANÇAIS

3. La promotion du français

3.1 Les activités récentes du bureau régional de l'Office de la langue française à Sherbrooke

Comme on pourra en juger, les activités de l'Office de la langue française dans la région de Sherbrooke sont nombreuses et variées.

Le bureau régional de l'Office participe à des émissions d'information sur la Charte de la langue française à la radio et à la télévision. Des chroniques linguistiques sont diffusées dans les journaux et à la radio (CHLT-AM). De plus, l'Office a ouvert une salle de consultation au public, entrepris d'identifier les besoins terminologiques des entreprises de la région et dressé un inventaire des personnes-ressources en matière linguistique.

Au printemps 1978, le bureau de l'Office de la langue française à Sherbrooke a procédé à une étude en vue de faire le portrait de l'affichage dans la région de l'Estrie. Le moyen choisi fut un relevé photographique de 1 306 raisons sociales. On a enregistré 671 raisons sociales françaises (50,37%), 123 anglaises, 120 bilingues, 260 patronymes, 68 marques déposées, 17 sigles et abréviations, trois noms de lieu et 44 compositions ou créations. Des 671 raisons sociales françaises, 482 (71,94%) étaient conformes aux règles d'écriture préconisées par l'Office mais 188 (28%) ne s'y conformaient pas. Il y avait un fort pourcentage de raisons sociales conçues correctement mais qui comportaient des fautes d'orthogra-

phe, de syntaxe et de vocabulaire¹. Le bureau régional de l'Office s'est servi de cette étude pour établir la liste des fautes les plus courantes dans l'affichage.

Une étude analogue a été effectuée en vue d'évaluer la qualité de la langue des médias. Par la suite, on a créé un comité (le Comité intermédias de l'Estrie) qui publie des fiches linguistiques (grammaire, typographie, vocabulaire) sous forme de feuilles volantes. Ce comité est composé de six journalistes de la presse écrite et électronique: Pierrette Roy (La Tribune), Lauréat Bélanger (Le Progrès de Coaticook), Marcel Gagnon (Télé-Sept), Guy Gendron (CKSH-TV), Pierre Laramée (CHLT-AM), Onil Proulx (CJRS). Deux représentantes de l'Office de la langue française, Jeannine Codaire-Desharnais et Hélène Cajolet-Laganière, font également partie de ce comité.

Dans le cadre d'un cours d'introduction à la terminologie, en collaboration avec des étudiants de l'université de Sherbrooke, le bureau de l'Office de la langue française a aussi mené une enquête, en 1979 et 1980, pour mesurer l'implantation de la terminologie française de l'automobile dans les garages (garagistes et mécaniciens).

Les résultats montrent que le vocabulaire dans ce domaine, malgré un effort de francisation, reste presque totalement anglicisé. Aucun des termes français étudiés dans l'enquête n'est utilisé couramment par nos informateurs. Certains d'entre eux commencent cependant à s'implanter: essuie-glace, amortisseur, dégivreur.

1. Source: La francisation en marche dans l'Estrie, novembre 1980, p. 2.

antigel, mise au point, pare-brise, crevaison et familiale. D'autres sont connus mais non utilisés: équilibrage, parallélisme, vidange du carter. D'autres enfin sont inconnus: câbles volants, hayon, lunette arrière, calandre, berline, cabriolet.¹

Si on peut tirer une conclusion de cette étude, c'est que la connaissance du vocabulaire technique français est encore surtout passive.

Comme les autres bureaux régionaux de l'Office, celui de Sherbrooke a procédé, l'année dernière, à l'Opération Constat. Il s'agissait de prendre contact avec les responsables des municipalités, des garderies, des hôpitaux, des foyers pour personnes âgées et des organismes scolaires, au total 74 petits organismes, afin de compléter leur dossier de francisation en y ajoutant les pièces manquantes.

En ce qui concerne l'assistance terminologique, il peut être intéressant de noter que André Beauregard, de la compagnie H.-H. Brown de Richmond, prépare un vocabulaire pour l'industrie de la chaussure; il bénéficie, pour ce travail, de la collaboration de Hélène Cajolet-Laganière, du bureau régional de l'Office.

Parmi les autres activités de l'Office à Sherbrooke qui sont particulièrement dignes de mention, citons: l'organisation de tests linguistiques pour les membres d'ordres professionnels; la participation au Salon du livre de Sherbrooke et, prochainement, à la Foire du livre d'Asbestos; une session d'information sur le volume publié par l'Office,

1. La francisation en marche dans l'Estrie, février 1981, p. 3.

Note: câbles volants: *booster cables*; hayon: *lift gate*; lunette arrière: *back window*; calandre: *radiator grill*; berline: *four-door sedan*.

Le français au bureau; un concours d'affiches terminologiques au niveau collégial; la publication, trois fois par année, du feuillet La francisation en marche dans l'Estrie; des consultations linguistiques et terminologiques (2 588 en 1979-1980); une enquête sur les manuels scolaires dans les universités; plusieurs visites dans les industries et les établissements scolaires; avec l'aide de quelques étudiants de l'université de Sherbrooke, une enquête pour évaluer la qualité de la terminologie utilisée dans les cafétérias de différents établissements scolaires de la région; le lancement de l'Atlas linguistique de l'Est du Canada, en collaboration avec le Département de français de l'université de Sherbrooke; le lancement du cahier Le français dans les médias; une rencontre d'information avec les délégués syndicaux de la C.S.N.; un bilan régional de la francisation dans l'Estrie à la Chambre de commerce de Sherbrooke.

3.2 L'état des programmes de francisation dans l'Estrie¹

3.2.1 Les organismes municipaux

Le programme de francisation de la ville de Sherbrooke a été approuvé par l'Office de la langue française et celui de Magog est en voie de négociation. Parmi les municipalités de moins de 1 000 habitants, 43 sur 70 ont reçu un certificat de conformité à la Charte de la langue française.

1. Sources: Discours du président de l'Office de la langue française à la Chambre de commerce de Sherbrooke (3 décembre 1980). Renseignements recueillis au bureau régional de l'O.L.F.

3.2.2 Les organismes scolaires

Le programme de francisation de la commission scolaire régionale de l'Estrie a été approuvé par l'Office. Dans le cas de la commission scolaire régionale Eastern Townships, de la commission des écoles catholiques de Sherbrooke et de la commission scolaire Saint-François, les négociations avec l'Office sont entamées.

3.2.3 Les organismes de santé

Quatre hôpitaux de Sherbrooke sur sept ont déjà reçu leur certificat de conformité à la Charte; c'est également le cas de 30 centres de services sociaux sur 57.

3.2.4 Les grandes entreprises

Sur les 56 grandes entreprises de la région, cinq ont reçu leur certificat permanent de francisation: Sintra inc., Corporation Sanibec, Bristol-Myers Canada, Les Industries Sainte-Anne-de-la-Rochelle et les magasins Au Bon Marché. Sept analyses de situation linguistique ont été approuvées et 11 certificats provisoires ont été remis. L'Office a également approuvé neuf programmes de francisation et six autres font encore l'objet de négociations.

3.2.5 Les P.M.E.

Pour des raisons administratives, l'Office a classé les P.M.E. en deux catégories: la région compte 28 entreprises de la première catégorie et 34 de la seconde. La francisation de la seconde catégorie

n'a commencé officiellement que le 15 décembre 1980. Dans la première catégorie, deux entreprises ont terminé la négociation de leur programme de francisation; 23 des 28 entreprises ont fait parvenir à l'Office l'analyse de leur situation linguistique.

3.3 Les cours de français correctif

Quelques organismes scolaires ont décidé d'organiser des cours de français correctif pour adultes: le collège Champlain, le collège de Sherbrooke et l'université de Sherbrooke.

3.4 L'université de Sherbrooke

Un cours de rédaction fondamentale s'est donné du 2 au 6 mars. Ce cours, dispensé par cinq professeurs, était destiné principalement aux communicateurs, mais aussi aux employés des entreprises. C'est la deuxième fois qu'un tel cours est donné à l'université de Sherbrooke; en juin dernier, une quarantaine de journalistes, de directeurs de journaux et d'agents d'information venant de toutes les régions du Québec avaient participé à ce stage de perfectionnement en français écrit.

D'autre part, depuis septembre 1977, l'université offre un programme de baccalauréat en rédaction-recherche¹, le premier du genre au Québec; l'objectif est de former des rédacteurs et des chercheurs qui maîtriseront le français, seront capables de réviser un texte ou d'en composer un

1. Sources: Université de Sherbrooke, Annuaire 1980-1981. Annuaire général. L'Antenne, vol. X, n° 7, mai-juin 1979.
Antennes, n° 15-16, 3^e et 4^e trimestres 1979.

et qui sauront comment trouver l'information nécessaire. Ce baccalauréat fait partie des programmes coopératifs de l'université de Sherbrooke et comprend donc des stages dans le monde du travail. Pendant son stage, l'étudiant est tenu aux mêmes obligations que les autres employés et il est rémunéré selon l'échelon qu'il occupe dans la grille des salaires de l'entreprise. Les stages sont évalués mais non crédités; en effet, seules les études poursuivies en milieu universitaire donnent droit à des crédits. Le total de ces crédits se répartit de la façon suivante:

<u>matière</u>	<u>crédits</u>
rédaction	15
correction de la langue	12
recherche	12
linguistique	21
littérature	15
culture personnelle	15
total	<u>90</u>

En mai 1971, l'université a créé un Comité de terminologie en vue d'améliorer la qualité de la langue écrite. En 1976, ce comité a mené une enquête qui a révélé qu'"un très grand nombre de membres de la communauté universitaire n'ont pas toute la formation souhaitable en français"¹. Le comité a ainsi été amené à proposer au recteur, en mai 1977, la création d'un service d'aide à la qualité du français dont le mandat

1. Service d'aide à la qualité de la langue, avant-projet présenté par le Comité de terminologie, février 1977, p. 2.

est de fournir aux universitaires des moyens concrets pour améliorer leur compétence linguistique.

En ce qui concerne la recherche, le professeur Normand Beauchemin a entrepris, depuis 1971 des enquêtes sociolinguistiques dans la région de Sherbrooke. Il a publié en 1979, en collaboration avec Pierre Martel, un premier Vocabulaire fondamental du québécois parlé, à partir de documents sonores recueillis dans l'Estrée en 1972-1973. La liste définitive de fréquences fera l'objet d'une publication sous forme d'un dictionnaire de fréquences et servira à l'élaboration d'un dictionnaire plus considérable du français fondamental pour le Québec. Ce dictionnaire sera l'équivalent québécois du Dictionnaire fondamental de G. Gougenheim et du Dictionnaire du français fondamental pour l'Afrique de J. David et servira particulièrement à l'enseignement du français au Québec¹.

3.5 Le théâtre

La région de l'Estrée compte plusieurs troupes de théâtre

Le Rucher, Bishopton

St. Francis Theater Company (associé au Centre culturel de Bishop's University), Lennoxville

Les Baladins de Magog (théâtre amateur), Magog

1. Source: Conférence de P. Martel devant le CILF, en 1979, "Les caractères quantitatifs du vocabulaire commun du français parlé au Québec: travaux et résultats".

Le théâtre de l'Atelier, Sherbrooke

Le théâtre du Cent Neuf (théâtre pour enfants),
Sherbrooke

Le théâtre Entre Chien et Loup, Sherbrooke

Option théâtre, université de Sherbrooke

Union théâtrale de Sherbrooke

Les Productions Bebelle, Sherbrooke

Le théâtre des Calicots, Cowansville

Le théâtre de la Dame de coeur, Upton

Piggery (Townships Playhouse Guild), North Athley

Le théâtre de la Poursuite, Sherbrooke

Le théâtre des Tourterelles, Saint-Venant-de-Hereford

3.6 La dénomination de la région

Voilà un problème qui a fait couler beaucoup d'encre, notamment à la suite de la visite, l'an dernier, de la Commission de toponymie. Deux groupes s'opposent: les uns voudraient que l'appellation Cantons-de-l'Est devienne officielle alors que les autres lui préfèrent Estrie. La question n'a pas encore été tranchée par la Commission de toponymie.

3.7 La communauté anglophone et les groupes ethniques

Un colloque auquel participaient quatre ministres du gouvernement québécois a réuni, à Lennoxville, le 16 juin 1979, de nombreux

représentants de la communauté anglophone et des groupes ethniques de l'Estrie. M. Camille Laurin, alors ministre d'État au Développement culturel, a présidé les séances d'ouverture et de clôture. Le rapport final de cette rencontre a paru sous le titre Dialogue entre le gouvernement du Québec et des représentants des communautés ethniques et de la communauté anglophone des Cantons-de-l'Est (Communication-Québec, octobre 1979). Parmi les thèmes abordés, mentionnons: l'emploi dans la fonction publique, l'éducation, la représentation des anglophones au sein des organismes consultatifs de l'État, la francisation des entreprises et l'identité québécoise¹.

D'autre part, plusieurs associations représentent les divers groupes ethniques de la région:

- l'Association des "Townshippers" d'expression anglaise
- l'Association culturelle et sociale canado-arabe
- l'Association latino-américaine de Sherbrooke
- l'Association des femmes haïtiennes
- l'Association des Vietnamiens de Sherbrooke
- la Kulturgemeinschaft Deutschsprechender Townshippers de Sutton

La plus importante de ces associations est sans contredit l'Association des "Townshippers" de langue anglaise. Cette dernière a tenu un séminaire sur l'éducation le 21 mars 1981. Les thèmes à l'ordre du

1. Source: La Nouvelle du Haut-Saint-François, 26 juin 1979, p. 23.

jour étaient: le français langue seconde, l'avenir des petites écoles locales, les enfants surdoués et l'éducation des adultes. L'Association des "Townshippers" a un organe d'information, Townships Crossroads.

3.8 Les maisons d'édition

Comme on pourra le constater par la liste qui suit, l'Estrie compte plusieurs maisons d'édition:

Les Éditions Gérald Caza (Sherbrooke)
Les Éditions Sherbrooke (Sherbrooke)
Les Éditions Paulines (Sherbrooke)
Les Éditions Naaman (Sherbrooke)
Les Éditions Saint-Raphaël (Sherbrooke)
Les Éditions Cosmos (Sherbrooke)
L'Échancier (Saint-François-Xavier-de-Brompton)
Les Éditions C.E.L.E.F. (Sherbrooke)
Les Éditions du Radiant (Séminaire de Sherbrooke)
Les Éditions de la Virgule (Sherbrooke)
Les Presses étudiantes de Sherbrooke (Sherbrooke)
Les Publications Dauron (Ayer's-Cliff)

3.9 Les bibliothèques de la région¹

Parmi les municipalités de plus de 5 000 habitants, quatre sur neuf, ce qui représente 103 000 personnes sur une possibilité de 140 000,

1. Source: M. Gilbert Gagnon, ministère des Affaires culturelles.

sont desservies par une bibliothèque municipale. Parmi les municipalités de moins de 5 000 habitants, 50 sur 150 (soit 57 000 habitants sur une possibilité de 211 000) sont affiliées à la Bibliothèque centrale de prêt.

On estime à 26% la proportion des livres anglais dans les bibliothèques municipales autonomes. Le détail est illustré par le tableau suivant:

Bibliothèque municipale	Livres anglais	Livres français
Asbestos	-	12 900
Coaticook	1 000	14 600
Magog	13 950	10 000
Sherbrooke	19 000	58 000

La proportion des livres anglais à la Bibliothèque centrale de prêt est d'environ un tiers; cela s'explique facilement si l'on se rappelle que la collection originale de la B.C.P. provenait de la bibliothèque McLennan. À l'heure actuelle, la B.C.P. achète plus de livres français, ce qui tend à faire diminuer la proportion des livres anglais.

3.10 L'Association des auteurs des Cantons-de-l'Est

L'Association des auteurs des Cantons-de-l'Est a été fondée en 1977. Elle tient des "mardis littéraires" et publie la revue Grimoire. Elle a également fait paraître le Petit album des auteurs des Cantons-de-l'Est.

TABLEAU 1: Statistiques des bibliothèques de la région en 1979^a

Villes	Nombre d'usagers	% de la population ^b	Nombre de livres empruntés par les usagers	Nombre moyen de livres empruntés par les usagers ^d	Nombre moyen de livres par habitant
Sherbrooke	8 235	10,9	262 453	31,9	1,18
Magog	700	5,3	40 959	58,5	1,12
Asbestos	1 233	14,3	53 707	43,6	1,50
Coaticook	1 537	24,4	40 066	26,1	2,65
Bibliothèque centrale de prêt ^c	8 719	21,8	99 424	11,4	2,78

^a Pour obtenir un inventaire complet des bibliothèques, il faudrait ajouter les données sur les bibliothèques des écoles, des collèges et des universités.

^b Pourcentage calculé par rapport à la population totale de la ville, y inclus tous les enfants, ce qui entraîne des résultats plus faibles que si le calcul était effectué en fonction des véritables usagers potentiels.

^c Cette bibliothèque dessert une population de 39 957 dans la région de l'Estrie. Elle a été fondée en 1977.

^d Calculé en divisant le nombre de livres empruntés par les usagers, par le nombre d'usagers. Les résultats obtenus pour les quatre villes indiquées nous semblent très discutables et demanderaient explications.

Source: Biblio-Contact, vol. VI, n° 1, tableau III.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 1979-1980

Bureau régional de Sherbrooke

Le bureau régional de Sherbrooke a tenu cinq stands d'exposition, notamment au cours du premier Salon du livre de Sherbrooke. Une semaine complète d'activités diverses de promotion a été organisée, dont huit rencontres d'information, une démonstration du terminal reliant le bureau régional à la Banque de terminologie et le lancement du Répertoire toponymique du Québec. Plusieurs communiqués de presse ont été diffusés par ses soins; il s'est occupé de la promotion des lexiques de l'Office auprès des intéressés. Il a répondu à 921 demandes d'information sur la Charte et diffusé 6 641 publications. Il a participé enfin à 15 émissions de radio et de télévision.

Grâce à son service de consultation, le bureau régional a révisé plusieurs textes et répondu aux consultations d'ordre linguistique et terminologique. Le bureau régional a diffusé des chroniques linguistiques dans la presse écrite régionale. Il a conseillé des étudiants, des professeurs, des industriels et des commerçants.

Il a fourni l'aide nécessaire à l'organisation de manifestations de promotion du français: journées ou semaines du français, projet d'alphabétisation, colloque sur les minorités, etc. Il a prononcé des conférences et animé des ateliers sur le protocole de rédaction et le français au bureau. Le bureau a aussi organisé un prix régional, afin d'encourager la conception et la préparation de matériel pédagogique axé sur la terminologie.

Diverses initiatives ont été prises; étude de l'affichage dans les diverses villes et municipalités de la région, étude sommaire sur la qualité du français dans les quotidiens et hebdomadaires de la région, et enquête sur l'utilisation des termes français dans les garages de Sherbrooke et des environs.

PARTIE IV

L'ÉCONOMIE

4. Les grands traits de la situation économique

4.1 Les caractéristiques générales

Une étude de l'Office de planification et de développement du Québec (O.P.D.Q.), qui fait partie de la collection "Les schémas régionaux", note que la situation socio-économique de l'Estrie est stagnante malgré une économie diversifiée. En effet, même si les trois secteurs de l'économie, le primaire, le secondaire et le tertiaire, reposent sur une base solide et diversifiée, l'étude de la problématique de l'Estrie révèle plusieurs symptômes de fléchissement. La situation géographique de la région, sa dépendance économique, la disponibilité et la mobilité de la main-d'oeuvre, l'essoufflement du secteur manufacturier (par exemple, le vieillissement des équipements) sont autant de facteurs à considérer pour bien saisir la dynamique de l'économie de l'Estrie.

4.1.1 La situation géographique

L'Estrie constitue une région ouverte: ses frontières se situent à proximité des trois pôles d'attraction importants que sont Montréal, Québec et les États-Unis. Cette situation géographique particulière empêche l'économie régionale de se distinguer de celle des autres régions. D'une part, les pôles d'attraction drainent une partie non négligeable de la main-d'oeuvre et de la population en général et, d'autre part, l'économie régionale dépend, en grande partie, de facteurs étrangers à la région. Nous reviendrons sur ces deux derniers points.

1. O.P.D.Q. Orientation de développement de l'Estrie et La problématique de l'Estrie, Québec, Éditeur officiel, "Les schémas régionaux", 1978. 1978.

Le magazine régional L'Estrie, vol. 1, n° 7, avril 1979, présente un bon résumé des études sur la région faites par l'O.P.D.Q.

L'Estrie se divise en deux sous-régions. La première formée par les divisions de recensement de Compton, Frontenac et Wolfe, se situe dans la partie est de l'Estrie. Les divisions de Sherbrooke, Richmond et Stanstead forment la seconde sous-région, occupant l'ouest du territoire. Le tableau suivant met en relief les principaux traits caractéristiques de ces deux sous-régions.

EST	OUEST
<ul style="list-style-type: none"> . Divisions de recensement: Compton, Frontenac, Wolfe 	<ul style="list-style-type: none"> . Divisions de recensement: Sherbrooke, Stanstead, Richmond
<ul style="list-style-type: none"> . Villes importantes: Lac-Mégantic, East-Angus 	<ul style="list-style-type: none"> . Villes importantes: Sherbrooke, Asbestos, Richmond, Windsor, Magog, Coaticook, Rock-Island
<ul style="list-style-type: none"> . Les 2/3 du territoire régional 	<ul style="list-style-type: none"> . Le 1/3 du territoire régional
<ul style="list-style-type: none"> . Le 1/4 de la population 	<ul style="list-style-type: none"> . Les 3/4 de la population
<ul style="list-style-type: none"> . Population dispersée; moyenne de 815 habitants par municipalité 	<ul style="list-style-type: none"> . Population concentrée sur le territoire; moyenne de 3 581 habitants par municipalité
<ul style="list-style-type: none"> . Diminution de la population 	<ul style="list-style-type: none"> . Augmentation de la population
<ul style="list-style-type: none"> . Rural 	<ul style="list-style-type: none"> . Urbain
<ul style="list-style-type: none"> . Forestier 	<ul style="list-style-type: none"> . Industriel
<ul style="list-style-type: none"> . Réseau routier de moindre qualité 	<ul style="list-style-type: none"> . Réseau routier de bonne qualité

Source: L'Estrie, vol. 1, n^o 7, avril 1979.

On constate que les deux sous-régions diffèrent l'une de l'autre. L'infrastructure économique dépend donc de la spécificité de la sous-région. L'est, qui est de type rural, regroupe essentiellement les emplois du secteur primaire (emplois agricoles, forestiers et miniers). En revanche, la sous-région de l'ouest, par son caractère urbain, réunit les activités du secteur secondaire (industriel) et du tertiaire (services et commerces).

4.1.2 La dépendance économique

L'O.P.D.Q. a constaté, lors de son étude de l'Estrée, que, traditionnellement, le développement économique de la région reposait sur des facteurs provenant en grande partie de l'extérieur (investisseurs étrangers; peu d'entreprises de grande envergure dont le siège social se trouve à l'extérieur de la région; dépendance envers le marché international, etc.). Ainsi, l'absence d'entreprises régionales d'importance, le manque d'organisation au niveau des coopératives dans divers secteurs d'activité et la rareté des investissements provenant d'intérêts locaux, sont autant de facteurs qui empêchent la région de prendre en main son développement économique et d'acquiescer par le fait même une indépendance relative qui distinguerait l'Estrée des autres régions administratives.

Malgré un bilan négatif qui semble annoncer une dégradation de la situation économique, l'O.P.D.Q. souligne que des initiatives collectives ont été prises au cours de ces dernières années, dans différents do-

maines, afin de doter l'Estrée des leviers indispensables à l'épanouissement de son économie. En voici quelques exemples:

- l'action commune des ouvriers de la Domtar à Windsor pour créer un fonds de développement à même leur salaire;
- les programmes du Centre régional d'initiative pour le progrès économique (C.R.I.P.P.E.) visant à sensibiliser la population en matière économique;
- le Service de consultation pour les petites et moyennes entreprises mis sur pied par l'université Bishop;
- le Centre d'aide aux entreprises de l'université de Sherbrooke;
- les projets de médias communautaires.

Quoiqu'il soit encore trop tôt pour mesurer l'ampleur du phénomène et l'impact qu'il pourrait avoir sur les différents agents économiques, ces initiatives laissent prévoir un nouveau dynamisme.

4.1.3 La mobilité et la disponibilité de la main-d'oeuvre

Depuis le début des années cinquante, l'Estrée connaît un déficit migratoire, puisque l'accroissement naturel est annihilé par les mouvements migratoires défavorables. Durant la période 1971-1976, le défi-

cit atteignait 5 200 personnes (soit un taux net de migration annuel d'environ cinq pour mille). Cette émigration constitue un problème de grande importance et doit être ralentie afin de garder dans la région une population jeune et scolarisée, nécessaire à un nouveau dynamisme local. Par conséquent, l'économie régionale doit être en mesure d'absorber la main-d'oeuvre locale pour éviter qu'elle ne quitte la région.

A. La situation de l'emploi

En 1978, la région de l'Estrie a connu un chômage légèrement inférieur à la moyenne québécoise. Pour maintenir le même taux, soit 10%, au cours des huit prochaines années (1978-1986), l'O.P.D.Q. estime que la région devra tripler le rythme de création d'emplois. Ainsi, il faudra que le nombre d'emplois progresse au rythme de 1,3% observé au cours de la période 1961-1978. Concrètement, cela signifie que la région de l'Estrie aura besoin de 26 000 nouveaux emplois pour les huit prochaines années.

En janvier 1981, Statistique Canada évaluait le taux de chômage à 11,3% dans l'Estrie, le taux de chômage observé pour l'ensemble du Québec se chiffrant à 11,1%¹. Le rythme de création d'emplois n'a donc pas atteint le niveau souhaitable selon l'O.P.D.Q. Il ne faut pas voir là une dégradation de l'économie régionale. En effet, la région de l'Estrie fait face, elle aussi, à la conjoncture économique défavorable qui affecte le système économique dans son ensemble.

1. Statistique Canada, La population active, catalogue n^o 71-001, mensuel, tableau 56.

B. La répartition de la main-d'oeuvre selon les secteurs économiques

Le tableau suivant présente la répartition de la population active expérimentée selon les secteurs économiques pour l'Estrie et l'ensemble du Québec en 1971.

Secteur	Estrie %	Ensemble du Québec %
Primaire	12,1	6,2
Secondaire	35,0	31,7
Tertiaire	52,9	62,1

Source: O.P.D.Q. La problématique de l'Estrie, Québec, Éditeur officiel, "Les schémas régionaux", 1978.

Le tableau révèle que la structure de l'emploi dans la région de l'Estrie diffère de celle observée pour l'ensemble du Québec. La population active oeuvrant dans les secteurs primaire et secondaire est proportionnellement plus importante dans la région. Les écarts se font sentir surtout au niveau des secteurs primaire et tertiaire. Le primaire occupe, proportionnellement, deux fois plus de travailleurs dans l'Estrie (12% et 6%) et le tertiaire, quoiqu'il regroupe plus de 50% de la main-d'oeuvre de la région, se retrouve à neuf points de pourcentage de la moyenne québécoise (53% et 62% pour l'ensemble du Québec).

En 1971, le revenu personnel per capita était inférieur de 10,7% à celui de l'ensemble du Québec et le revenu moyen par travailleur était inférieur de 11,8% à la moyenne québécoise¹. Ces écarts s'expliqueraient par la structure de l'emploi dans l'Estrie. Le primaire et le secondaire, qui représentent des secteurs moins rétribués, occupaient une fraction plus importante dans la région que dans l'ensemble du Québec.

4.2 Les secteurs économiques

4.2.1 Le primaire

L'agriculture dans l'Estrie traverse une période difficile. En effet, depuis les 15 dernières années, le nombre de fermes a diminué de moitié et 40% des fermes restantes sont peu actives; le territoire consacré à l'agriculture a régressé du tiers; la main-d'oeuvre a diminué de 50%. Pour redresser la situation, trois mesures ont été proposées²:

- 1) concentrer l'industrie laitière aux endroits les plus susceptibles de maximiser la production;
- 2) accroître la production animale, surtout le boeuf, sur les fermes où le sol est moins productif;
- 3) assurer une meilleure protection des bonnes terres.

1. Compilations faites à partir du Recensement de 1971 et préparées pour l'O.P.D.Q., La problématique de l'Estrie, Québec, Éditeur officiel, "Les schémas régionaux", 1978.

2. L'Estrie, vol. 1, n° 7, avril 1979, p. 11.

La principale activité agricole de l'Estrie demeure la production laitière.

La forêt constitue une autre richesse potentiellement importante pour la région: elle couvre 70% du territoire. La tenure et les modes désuets d'exploitation font de la forêt une ressource sous-utilisée. La forêt publique compte seulement pour 10% de l'ensemble forestier de l'Estrie (pour l'ensemble du Québec, la forêt publique représente 90% de la superficie forestière), près de 9 000 propriétaires, dont 5 000 agriculteurs, se partagent 90% de la forêt. En ce qui a trait aux modes d'exploitation, ils n'ont presque pas varié depuis 25 ans selon l'O.P.D.Q. Le retard accumulé dans les techniques forestières risque de porter de sérieux préjudices à cette industrie.

La dernière composante du secteur primaire, l'activité minière, apporte une contribution non négligeable à l'économie de l'Estrie. L'extraction de l'amiante à Asbestos demeure l'activité minière la plus importante de la région, elle emploie 2 500 travailleurs. La Johns-Manville Canada inc. est le principal employeur.

La production d'amiante de Thetford-Mines, dans la région administrative de Québec, et celle d'Asbestos, dans l'Estrie, représente à elle seule 80% de la production canadienne et 30% de la production mondiale. Production impressionnante, certes, mais qui apporte peu de retombées économiques reliées à la transformation de l'amiante. On évalue

entre 3% et 5% la proportion du minerai traité dans la région. La valeur des produits à base d'amiante manufacturés au Québec atteint 30 \$ millions comparativement à 90 \$ millions pour le Canada, 1 \$ milliard pour les États-Unis et 1,5 \$ milliard pour l'Europe¹.

Signalons, en terminant, la création de la Société nationale de l'amiante en 1978 (Loi constituant la Société nationale de l'amiante). La société oeuvre dans tous les domaines liés directement à l'amiante: recherche (Centre de recherche sur l'amiante, à l'université de Sherbrooke), développement, exploitation de gisements, mise en marché de la production, toute activité de nature industrielle, manufacturière ou commerciale reliée directement ou indirectement à la transformation de l'amiante.

4.2.2 Le secondaire

L'industrie manufacturière de l'Estrie est diversifiée, mais repose en bonne partie sur les secteurs traditionnels: les pâtes et papier, les aliments et boissons et les textiles; près de 50% des 425 établissements industriels font partie de ces trois secteurs qui éprouvent, depuis quelques années, de nombreuses difficultés. En effet, le vieillissement des équipements et la concurrence internationale rendent les industries de la région non compétitives. Le tableau suivant présente l'évolution de l'emploi pour ces trois secteurs, entre 1961 et 1974, pour l'Estrie et l'ensemble du Québec.

1. O.P.D.Q., La problématique de l'Estrie, Québec, Éditeur officiel, "Les schémas régionaux", 1978, p. 179.

Secteurs	Taux d'accroissement de l'emploi	
	Estrie	Ensemble du Québec
Aliments et boissons	- 7%	8%
Textiles	-21%	- 4%
Pâtes et papier	-17%	13%

Source: L'Estrie, vol. 1, n° 7, avril 1979.

Les difficultés économiques au sein de ces entreprises ont occasionné des pertes d'emploi assez importantes. La région a connu de nombreuses fermetures d'usines et l'industrie du textile faisait et fait encore face à de sérieux problèmes.

L'O.P.D.Q.¹ a tracé un bilan qui montre l'évolution des industries manufacturières de l'Estrie pour la période de 1961 à 1974. Dans ce bilan, on retrouve deux catégories d'industries. La première regroupe les industries traditionnelles qui, pour la plupart, ont connu au cours de cette période des difficultés d'ordre économique et une régression de l'emploi. Les industries dynamiques forment la deuxième catégorie. Ces dernières ont connu de meilleures performances économiques. Voici les principaux traits de ce bilan:

1. O.P.D.Q., La problématique de l'Estrie, Québec, Éditeur officiel, "Les schémas régionaux", 1978, pp. 17-30.

1° Les industries traditionnelles:

- Textiles: - Entre 1961 et 1974, perte de 12 000 emplois due à la concurrence des importations étrangères (surtout américaines) et à la modernisation des équipements.
- Ces industries représentent 20% de l'emploi industriel de la région.
- La bonneterie: - Diminution de 37% de l'emploi (1961-1974); quatre usines employant au total environ 500 employés (1975) dont une seule accueille 475 employés.
- Vêtements: - Gain de 20% du nombre d'emplois (1961-1974). Cette industrie se retrouve dans les comtés ruraux là où la main-d'oeuvre est nombreuse et peu exigeante. Cette industrie représente 11% de l'emploi industriel.
- Papiers et activités annexes: - Chute de 17% de l'emploi (1961-1971) et reprise de 4% entre 1971 et 1974 (2 600 employés en 1974). En 1974, on dénombrait huit établissements dont la majorité était des grandes et moyennes entreprises.
- Bois: - En 1974, ce secteur employait 7% de la main-d'oeuvre industrielle; l'industrie du bois fonctionne sur une base saisonnière.
- Aliments et boissons: - Perte de 12% des effectifs entre 1961 et 1974. Ce secteur a connu une forte réduction du nombre d'établissements qui est passé de 144 en 1961 à 55 en 1974.
- Cuir: - Croissance de 21% de l'emploi dans ce secteur entre 1961 et 1974. Cette industrie regroupe 1 046 emplois répartis dans cinq entreprises. La chaussure occupe 95% de ce secteur.

2^o Les industries dynamiques:

- Fabrication de produits en métal: - Ce secteur a connu une bonne croissance entre 1971 et 1974: l'emploi a progressé de 40%. Le salaire moyen dans ce secteur est le plus élevé de la région.

- Fabrication de machines: - Gain de l'emploi de l'ordre de 12,4% entre 1971 et 1974. Cette industrie était concentrée à Sherbrooke et comptait six établissements en 1974.

- Caoutchouc et produits en matière plastique: - Ce secteur a vu l'emploi s'accroître de 80% entre 1961 et 1971, puis régresser de 24% entre 1971 et 1974. Après Montréal, l'Estrie constitue la seconde concentration de ce type d'industrie.

- Produits minéraux non métalliques: - En 1974, ce secteur offrait de l'emploi à 624 travailleurs répartis dans 25 établissements. Ce secteur industriel pourrait prendre de l'importance avec le développement de l'industrie de transformation de l'amiante.

- Industries manufacturières diverses: - Ce secteur a vu ses effectifs de travailleurs s'accroître de 47% entre 1971 et 1974. Il emploie environ 1 000 travailleurs en 1974. Ces industries se concentrent surtout (90%) à Sherbrooke.

4.2.3 Le tertiaire

Les activités du tertiaire (privé et public) occupent plus de 50% de la main-d'oeuvre de l'Estrie. Le tableau suivant donne la répartition de la population expérimentée active, oeuvrant dans le secteur tertiaire selon diverses activités pour l'Estrie et l'ensemble du Québec, en 1971.

Activités du tertiaire	Estrie (%)	Ensemble du Québec (%)
Transports et communications	8,7	12,1
Commerce	20,2	20,7
Finances, assurances et immeubles	4,5	6,4
Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels	44,7	36,6
Administration publique et défense nationale	6,5	9,8
Activités indéterminées	15,5	14,5
Total	100,0	100,0

Source: O.P.D.Q., La problématique de l'Estrie, Québec, Éditeur officiel, "Les schémas régionaux", 1978, p. 245.

Le commerce et les services constituaient, en 1971, les deux activités majeures du tertiaire autant pour l'Estrie (65%) que pour l'ensemble du Québec (57%).

Ce secteur, après avoir connu une croissance rapide au cours des 15 dernières années, tend à se stabiliser en ce qui a trait au nombre d'emplois et d'établissements. Ceci s'expliquerait par le bilan migratoire négatif et les faibles performances dans les autres secteurs de l'économie, et plus particulièrement le secteur secondaire.

4.3 Les entreprises

On retrouvait au début de 1981, dans la région administrative de l'Estrie, 119 entreprises de plus de 50 employés réparties ainsi:

77 entreprises de 50 à 99 employés;

34 entreprises de 100 à 499 employés;

8 entreprises de plus de 500 employés.

Le tableau suivant donne la répartition des entreprises selon la taille et la localité.

Localité	Plus de 500 employés	De 100 à 499 employés	De 50 à 79 employés
Sherbrooke	4	18	39
Asbestos	1	-	3
Bromptonville	1	-	3
Richmond	1	-	3
Windsor	1	-	2
Magog	-	4	1
Coaticook	-	3	2
East-Angus	-	2	3
Lac-Mégantic	-	2	2
Cookshire	-	2	-
Weedon	-	1	1
Rock-Island	-	1	-
Waterville	-	1	-
Ayer's-Cliff	-	-	2
Saint-Augustin-de-Woburn	-	-	2
Rock-Forest	-	-	1
Autres localités	-	-	13
Total	8	34	77

Source: Office de la langue française, 1981.

La ville de Sherbrooke recueille à elle seule près de 44% des entreprises de plus de 50 employés. Aucune localité ne regroupe plus de cinq entreprises de 50 employés et plus sur son territoire.

Finalement, l'annexe I donne la liste des entreprises de plus de 100 employés.

Annexe 1

A) Entreprises ayant 500 employés et plus

. Sherbrooke

Lowney's inc.
La Société d'ingénierie Combustion ltée
Ingersoll-Rand Canada inc.
American Biltrite Canada ltd

. Asbestos

Johns Manville Canada inc.

. Richmond

La cie de chaussures H.-H. Brown (Canada) ltée

. Bromptonville

Kruger inc.

. Windsor

Domkraft limitée

B) Entreprises ayant entre 100 et 499 employés

. Sherbrooke

Dominion Textile inc.	Bell Canada
Sintra inc.	Jack Spratt MFG inc.
La Tribune ltée	Carnation inc.
Corporation Sanibec	Kayser-Roth Canada ltée
Produits d'ingénierie Lynn,	Provigo (Distribution) inc.
MacLeod limitée	Au bon marché Sherbrooke inc.
Roland Boulanger & cie ltée	Les aliments Grissol limitée
Société manufacturière Hooper ltée	Marimac inc.
C. et T. Paton inc.	Midland-Ross du Canada limitée
Santana inc.	

. Magog

Dominion Textile inc.
Groupe Québécoir inc.

Barmish inc.
Lacasse & Frères limitée

. Coaticook

Celanese Canada inc.
Couillard Construction limitée

Belding-Corticelli inc.

. East Angus

Emballage Bonar ltée

Domtar inc.

. Lac-Mégantic

Canadelle inc.

La chemise D.L. inc.

. Cookshire

General Plastics Company Limited
Les Industries loisirs Bonair Ltée

. Weedon

Confections Troy inc.

. Rock Island

Les Systèmes comptables et industriels Litton du Canada
ltée

. Waterville

Produits cellulaires Waterville ltée

Source: Office de la langue française, avril 1981.

SHERBROOKE, VÉRITABLE CAPITALE RÉGIONALE¹

■ Pour ses achats habituels de consommation la population des Cantons de l'Est préfère nettement encourager ses marchands locaux et à ce niveau la ville de Sherbrooke apparaît clairement comme une véritable capitale régionale.

MAURICE JANNARD

Telle est l'une des principales conclusions d'une étude réalisée pour le compte de l'Office de planification et de développement du Québec intitulée «Pour développer l'achat régional dans l'Estrie».

Ayant pour but de tracer un portrait des relations économiques de la région administrative de l'Estrie avec d'autres régions et des échanges économiques à l'intérieur même de la région, l'étude démontre que la ville de Sherbrooke concentre à ce point tous les services et biens spécialisés destinés à la consommation des particuliers et que peu de résidents de l'Estrie éprouvent le besoin de se déplacer à l'extérieur pour leurs achats habituels.

L'enquête indique que le total des achats effectués par l'ensemble des ménages dans les grandes municipalités de la région s'élève à \$219

millions et que de ce volume la part des achats effectués à Sherbrooke est évaluée à \$137 millions, soit près des deux tiers du total.

Les consommateurs de l'Estrie vont peu à l'extérieur de leur région, quatre pour cent seulement des achats. Montréal reçoit moins d'un pour cent des dépenses des Estriens, ce qui surprend quelque peu les auteurs du rapport qui s'atten-

daient à un pouvoir d'attraction plus grand de la métropole québécoise.

Mis à part le rôle prédominant de Sherbrooke, trois municipalités servent de pôles commerciaux intermédiaires, soit Magog, Asbestos et Coaticook. La municipalité de Lac-Mégantic présente un cas particulier car étant peu intégrée à la région elle se suffit en grande partie à elle-même.

La population des Cantons de l'Est s'établit à 250,000 personnes réparties dans 128 municipalités dont 85 ont moins de 1,000 habitants. Avec 90,000 personnes l'agglomération de Sherbrooke regroupe près de 40 pour cent de la population estrienne.

Efforts chez les marchands

Si les consommateurs de la région préfèrent acheter chez les marchands lo-

caux, ceux-ci par contre ont moins tendance à pratiquer l'achat «chez soi» pour s'approvisionner, note l'étude de l'OPDQ.

Les commerces s'approvisionnent très peu dans la région puisque 15 pour cent des achats en biens et services de la part des grossistes sont effectués dans l'Estrie comparativement à 24 pour cent pour les détaillants. Les achats à l'extérieur se font surtout à Montréal: 49 pour cent dans le cas du détail et 56 pour cent dans le cas du gros.

«Dans la perspective d'une meilleure intégration, on peut identifier les possibilités de récupération régionale (des achats faits actuellement à l'extérieur) de l'ordre de \$17 millions pour le détail et de \$30 millions pour le gros, ce qui représente plus de 200 emplois potentiels», souligne le document de l'OPDQ, qui a été réalisé par l'INRS - Urbanisation en collaboration avec l'Université de Sherbrooke.

Ce rapport a d'ailleurs servi comme point de départ à «la journée régionale de développement économique en Estrie» qui vient de se tenir à Sherbrooke, rencontre qui a réuni 200 hommes d'affaires et intervenants locaux.

Car en plus du secteur commercial, l'industrie manufacturière

de l'Estrie pourrait aussi accroître ses achats dans la région.

La production du secteur manufacturier totalise \$2.5 milliards par année et le rapport de l'OPDQ signale que la structure manufacturière est relativement diversifiée dans l'Estrie par rapport à d'autres régions du Québec.

L'industrie manufacturière effectuée des achats de l'ordre de \$1.1 milliard mais les Cantons de l'Est ne récupèrent que \$300 millions ou 30 pour cent de ce nombre. Montréal reçoit 22 pour cent des

achats industriels de l'Estrie.

Compte tenu que la région importe certains biens qui sont déjà disponibles sur place, les fournisseurs locaux pourraient augmenter leur marché de \$100 millions, estime le rapport de l'OPDQ, ce qui représenterait 1,300 emplois nouveaux. Dans le secteur privé des services offerts aux entreprises, le document indique que Sherbrooke semble connaître des difficultés à affronter la concurrence directe de Montréal.

1. La Presse, édition nationale, jeudi 2 avril 1981, p. C2.

PARTIE V

LES ANGLOPHONES DES CANTONS-DE-L'EST

5. Les anglophones des Cantons-de-l'Est¹

Ce texte met en évidence certains aspects du milieu anglophone des Cantons-de-l'Est contemporains. Qu'il soit question du litige au sujet de la baisse de la clientèle scolaire, d'un débat sur le nombre de départs vers l'extérieur ou d'autres sujets, nous laisserons de côté volontairement la dimension quantitative. En fait, dans ce bref survol — impressionniste et fragmentaire — nous faisons état de certaines préoccupations de ces milieux comme la baisse de la clientèle scolaire et les départs vers l'extérieur du Québec, de caractéristiques générales ainsi que de faits particuliers. Les idées avancées ici expriment la perception de l'auteur quant à l'état d'esprit de la population en cause et à son attitude. Il ne s'agit donc aucunement d'une démarche basée sur des faits scientifiques.

5.1 Certaines préoccupations

5.1.1 La question scolaire

Le fléchissement des effectifs scolaires a sans aucun doute occasionné beaucoup de discussions. La passion avec laquelle on traite ce sujet vient-elle des préoccupations et convictions des parents, ou

¹ Ce texte a été préparé par Gary Caldwell, à la demande du Conseil de la langue française. Les opinions émises n'engagent que l'auteur.

vient-elle plutôt des défenseurs des intérêts acquis? Au colloque des Townshippers, dont le thème était "What do you expect from the English School", il n'y avait — malgré une excellente organisation et une publicité bien orchestrée — qu'un très petit nombre de parents... alors que les administrateurs scolaires, eux, étaient représentés en grand nombre.

Il nous semble évident que les parents sont de moins en moins intéressés à la bataille pour le maintien des écoles et des administrations scolaires anglophones qui, physiquement autant que par leur idéologie socio-politique, sont de plus en plus loin d'eux.

La question qui se pose maintenant à ces parents anglophones est de savoir de quelle façon leurs enfants devraient être préparés pour pouvoir vivre au Québec en tant que citoyens à part entière. Cette question de préparation nous amène à parler de la langue.

5.1.2 La connaissance du français

L'évolution des attitudes dans les milieux anglophones, au cours des dernières années, est spectaculaire: l'idée qu'il faut parler français au Québec gagne toutes les générations. Néanmoins, les aînés ne s'illusionnent pas: en général, ils se sentent incapables d'apprendre le français. Dans les années cinquante et soixante, cette attitude des

parents déteignait sur les écoliers de telle sorte que ceux-ci étaient également incapables d'apprendre le français à l'école. À présent, on a l'impression que ces attitudes négatives n'atteignent plus la jeunesse.

Ce nouvel état d'esprit des parents, qui exigent même de leurs commissions scolaires une amélioration de l'enseignement du français comme langue seconde, est très bien illustré par la lettre de Brian Timmins dans le Record du 19 mars 1981 (annexe I). La résistance aux changements, exprimée par un bon nombre d'administrations scolaires, n'est cependant pas règle générale, et il nous semble important de noter que, dans un cas au moins, soit celui de la commission scolaire de Lennoxville District, cette résistance a été surmontée.

5.1.3 Le problème de la sécurité économique

Bien qu'ils admettent la nécessité de parler français au travail, au Québec, les anglophones d'un certain âge croient généralement qu'ils ne pourraient pas retrouver d'emploi advenant la perte du leur, à cause de la situation présente. Une telle perception des choses n'est pas de nature à cultiver le sentiment d'assurance et d'indépendance nécessaire à un comportement digne d'un citoyen à part entière... On ne réclame pas ses droits ou sa dignité lorsqu'on a peur de perdre ce que l'on a!

Quant aux plus jeunes, certains sont confiants en l'avenir et d'esprit positif; ils s'appliquent à acquérir les compétences linguistiques nécessaires à l'obtention d'un bon emploi au Québec — voir le cas de

Cindy McComb (annexes II et III). D'autres croient cependant que, pour les Québécois de langue française, un anglophone ne sera jamais assez francophone. Du point de vue de ces anglophones, les francophones ont bel et bien lancé une campagne de vengeance devant laquelle on a le devoir de ne pas se plier¹. Comme le dit Blair McIntosh: "They [les anglophones] will be hung out one by one" (annexe IV).

Cette attitude, il n'y a aucun doute, représente un cas extrême. Cependant, c'est un fait que, en ce qui concerne la question de l'emploi, la communauté anglophone est sur la défensive: on cherche à protéger ce que l'on a ou à obtenir des emplois dans la fonction publique. Mais, contrairement à ce que faisaient leurs ancêtres, les anglophones du Québec ne pensent plus à créer des emplois.

Toutefois, on ne peut passer sous silence que le caractère de plus en plus corporatif et réglementé de la vie économique québécoise joue un rôle considérable à ce niveau. Les différents corps de travailleurs se protègent de plus en plus et la réglementation gouvernementale — appliquée par des francophones — se fait de plus en plus sentir. Ces rigidités dans la vie économique n'épargnent personne, mais quand on fait face à ces difficultés, on peut avoir l'impression (et c'est le cas de nombreux anglophones) qu'on est exclu à dessein.

1. Il y a cependant un autre groupe qui voit ce renversement de la situation comme inévitable et qui s'y résigne.

Incidentmment, on observe un comportement inverse chez ceux qui, devenus francophiles, ne veulent plus rien entendre de leurs traditions culturelles.

5.1.4 Les services sociaux et les personnes âgées

Parmi ceux qui sont inactifs, les retraités et les handicapés, on décèle également un malaise exprimé surtout par une inquiétude quant à l'accès aux services sociaux. L'âge assez avancé de la population anglophone des Cantons-de-l'Est contribue à l'intensité de cette préoccupation: l'insécurité face à la difficulté toujours plus aiguë de se faire comprendre en anglais et la crainte — fondée dans une certaine mesure quand on connaît ce qui s'est passé au Sherbrooke Hospital — quant à l'avenir des institutions anglophones, dont l'existence, jusqu'à tout récemment, n'avait jamais été mise en question. Quand on vieillit, les hôpitaux, les églises, les centres d'accueil ou d'hébergement sont des institutions sur lesquelles on tend à se replier; et lorsque l'existence de ces institutions, ou leur caractère culturel distinctif, sont sujets à discussion, on s'inquiète. Ces gens, parce que trop âgés pour s'adapter, souffrent de la rapidité avec laquelle les règles du jeu ont été modifiées.

5.1.5 L'aliénation de l'appareil gouvernemental

L'intervention gouvernementale, au niveau de l'assurance automobile, du recensement agricole québécois¹ ou de l'admissibilité à l'école anglaise, prend de plus en plus d'importance et elle est à présent mé-

1. De fait, il y a eu un recensement agricole effectué par les autorités québécoises.

canique et plus centralisée, par opposition au type d'intervention personnalisée par l'agronome, l'agent d'assurance, etc. Le fait que ces interventions soient toutes faites en français finit par créer une situation où celui qui n'est pas à l'aise dans cette langue se sent en présence d'une force sur laquelle il n'a pas d'emprise. L'anglophone moyen vit donc une situation où l'administration gouvernementale québécoise se dépersonnalise et où, de plus, elle ne comprend pas son langage: il perçoit une très grande distance entre cette administration et lui.

Un autre aspect de ce même problème est la façon dont l'administration québécoise s'adresse aux personnes non francophones en provenance de l'extérieur de la province. Il s'agit parfois d'un manque de courtoisie que même les Parisiens n'admettent plus (voir la lettre du président de Balfour Canada, annexe V).

5.1.6 La peur de la discrimination

Cette insécurité a fait naître la peur de la discrimination, c'est-à-dire la crainte que l'on veuille exclure les anglophones et faire oublier leur présence. Pour les anglophones, il est normal de réagir très vivement aux offres d'emploi où l'une des exigences est que la langue maternelle soit le français (texte rédigé sous en-tête en anglais! — voir annexe VI), ou que le candidat soit d'expression française (annexe VII). D'autres faits peuvent aussi être perçus comme des actes discriminatoires, par exemple l'annonce d'un concours dont le but est de changer

le nom du canton d'Ascot (nom à résonance anglophone) pour un nom convenant mieux à la majorité francophone (annexe VIII).

Incidentement, la pratique de refaire l'histoire en changeant le nom de villages, routes ou cantons, est un sujet sur lequel il vaut la peine de s'arrêter. Pour ceux qui ne font pas partie de la majorité et qui voient les symboles de leur passé disparaître, à travers les changements de noms (comme ce fut le cas pour l'historique "chemin de Craig", dans le canton d'Inverness, et comme à présent pour le canton d'Ascot), la situation est très inquiétante. Pendant le "Régime anglais", avait-on éliminé les noms français? Peut-être les a-t-on anglicisés, comme dans le cas de Montréal, et sans doute donnait-on aux nouvelles réalisations publiques des dénominations anglaises, mais il ne semble pas que l'on ait donné de nouveaux noms à ce qui était déjà baptisé. Même le "chemin du roi" — le roi français de 1663 — fut toléré par le nouveau roi anglais!

5.2 Caractéristiques générales

Dans les deux prochaines sections, il est question de caractéristiques d'ordre général et de faits particuliers dont la connaissance pourrait aider l'observateur à mieux comprendre l'univers de son interlocuteur anglophone.

Tout d'abord, mentionnons que la population anglophone des Cantons-de-l'Est est, comparativement à celle de la région de Montréal, caractérisée par une homogénéité ethnique qui, bien que relativement exceptionnelle, ne pourrait pas être qualifiée de monolithique. Cette caractéristique peut être importante en ce qui a trait au maintien d'une tradition culturelle anglo-celtique au Québec, et à la mise à contribution de cette culture.

De plus, il existe sans aucun doute, chez les anglophones des Cantons-de-l'Est, une grande affection pour leur milieu de vie géographique. Cette affection est née du fait qu'ils se retrouvent dans un paysage où leurs prédécesseurs immédiats ont laissé leur marque, et qu'ils vivent dans une région caractérisée depuis les années cinquante par une grande stabilité (croissance presque nulle). On s'identifie plus facilement avec un paysage qui ne bouge pas trop! Cette affection est réelle et constitue un véritable point d'ancrage pour la population anglophone, et peut-être, à plus long terme, un pas vers un sentiment d'attache plus intense envers le Québec tout entier. Pour appuyer ceci, j'invoque le fait que l'élite anglophone des Cantons-de-l'Est a su coopérer avec le gouvernement "péquistes" en 1979 lorsqu'il a été question d'un colloque sur les minorités dans les Cantons-de-l'Est.

Il existe aussi une certaine spécificité historique de la population anglophone des Cantons-de-l'Est dont il faut tenir compte: du fait qu'ils arrivèrent les premiers alors que les francophones sont incontestablement les "nouveaux venus", découle une sorte d'entente inter-ethnique particulière à cette région. Cette entente se manifeste par un respect mutuel qui, encore aujourd'hui, résiste à l'épreuve de l'envahissement des nouveaux anglophones d'autres provinces ou d'autres pays, ainsi qu'à l'attitude de certains jeunes francophones unilingues et politiquement mobilisés par un sentiment de "Québec au Québécois", pour lesquels le caractère restrictif de l'entité québécoise ne fait aucun doute.

Une autre caractéristique qui découle davantage de la morphologie sociale que de l'attitude est la dispersion géographique de plus en plus réelle et ressentie par la population anglophone (annexe IX). À mesure que cette population décroît en volume, il faut, pour organiser des activités sociales, englober des noyaux de plus en plus éloignés les uns des autres.

C'est d'ailleurs le caractère un peu artificiel des regroupements de personnes si dispersées, soit dans les écoles anglophones, soit dans les "mini-secteurs" de l'U.P.A. (annexes X et XI), qui amène de plus en plus les membres de cette population à s'intégrer dans des unités plus naturelles, c'est-à-dire coïncidant avec leur milieu physique immédiat.

Voilà également une considération qui incite plusieurs jeunes couples à envoyer leurs enfants à l'école du voisinage, plutôt qu'à une école anglaise située à 30 milles de la maison, ce qui empêche forcément les contacts avec les autres jeunes de leur entourage.

Enfin, on observe, chez de nombreux membres de la population anglophone des Cantons-de-l'Est, un certain soulagement et même une confiance renouvelée qui n'existait pas durant "l'interregnum" allant du 15 novembre 1976 au référendum du 20 mai 1980. Eux-mêmes admettent volontiers qu'ils remarquent maintenant une certaine détente dans leurs relations avec les francophones.

5.3 Des faits particuliers

Dans cette section, nous avançons quelques constatations inductives relativement à la population anglophone des Cantons-de-l'Est. Le lecteur, cependant, ne devrait pas s'attendre à ce que ces constatations soient reliées les unes aux autres...

D'abord, il faut tenir compte du rôle joué par un segment de cette population lors de la dernière guerre. C'est de la région des Cantons-de-l'Est qu'est issu le gros des effectifs militaires canadiens qui se trouvaient à Hong Kong au moment de la capitulation et, de ces jeunes volontaires anglophones, la moitié mourut dans les camps de prisonniers de guerre japonais. Aussi, les anglophones de la région ont,

et avec justesse, le sentiment d'avoir fait beaucoup pour la nation canadienne qui, à cette époque, vivait les plus belles heures du nationalisme canadien... En conséquence, ils apprécient peu ceux qui mettent en question ce Canada d'il y a maintenant près d'un demi-siècle mais pour lequel leurs familles et confrères ont fait un si grand sacrifice.

Pourtant, leurs fils et leurs filles qui ont grandi dans les années cinquante et soixante dans les Cantons-de-l'Est n'ont pas connu ce Canada: ils ont grandi à l'image de la télévision américaine... car il n'y eut pas de télévision canadienne en anglais avant la fin des années soixante.

Cette aliénation du Canada ne fut certainement pas tempérée par les universités anglophones qui desservaient les Cantons-de-l'Est: McGill, Sir George William et Bishop, les deux premières ayant subi une influence américaine très marquée durant cette période et la dernière, l'influence d'une présence britannique très forte qui, d'ailleurs, s'est fait sentir jusqu'à tout récemment. Enfin, durant la période d'après-guerre le leadership des Églises s'effondrait. Il n'y a aucun doute que la proximité physique des États-Unis était pour quelque chose dans cet effondrement.

Tout récemment, le renouveau vers une identité canadienne et une certaine "canadianisation" cultivée par les universités, joints à un certain désenchantement de la vie américaine, faisaient que l'influence culturelle canadienne était plus en évidence. Par exemple, notons le fait que "Festival Lennoxville" ne produisait à cette époque que des pièces canadiennes. Par la suite, l'affirmation culturelle et politique des francophones provoqua une prise de conscience, chez les anglophones des Cantons-de-l'Est, qui leur fait voir la nature problématique de leur existence culturelle au Québec.

De cette prise de conscience est né un nouveau leadership, cette fois indigène et enraciné, qui se manifeste concrètement, entre autres, par les "Townshippers". Ce sont des gens d'ici qui, convaincus qu'ils demeureront dans la région, sont conscients de la valeur de leur tradition culturelle ainsi que de la nécessité de s'associer aux forces "vives" du Québec contemporain. Évidemment, ils ne font pas grande confiance aux "nationalistes". Mais d'un autre côté, ils se méfient presque autant des anglophones "nouveaux venus" tels que les Nicholl (recteur de l'université Bishop venu au Québec pendant les années cinquante), les Caldwell (venus durant les années soixante) ou les Payne (venus durant les années soixante-dix). Pour un "Townshipper", il faut qu'un "nouveau" fasse preuve d'"usure" avant de pouvoir lui faire confiance.

Letters Language workshop response not surprising

Editor:

Re: Your editorial on the French as a second language workshop planned by the Townshippers. It may be disappointing, but not surprising that registration is lagging. The proposed meeting appears to have some organizational detractions that should be corrected if it is to be more attractive to a wider audience.

Instruction for French as a second language is a problem primarily in the District of Bedford and not throughout the Townships. While help and advice are needed from outside, the situation should have been presented in that light. Regardless of the diplomacy involved, the public must be presented a true picture, if they are expected to par-

ticipate in any meaningful way.

Second, the general aim of this particular 2 1/2 hour workshop is to reach a consensus of what to do. A laudable goal, but one that has already been reached by the parents committee of the District of Bedford in some 20 hours of meetings last year. At that time the committee reached a consensus that the District of Bedford should:

1. Extend optional French immersion at Massey Vanier to every grade.
2. Immediately implement an immersion program in grade school to satisfy present needs and that could grow as required.
3. Institute the Lennoxville program for those not in immersion.

4. The committee also authorized a permanent committee on French-language school activities which is still chaired by Mrs. MacAdam.

The problem, then, is not in finding more solutions; it is one of informing the community so it can exercise its collective will. The Townshippers have spent a lot of time telling us about the meeting and who's running it, but they need to go out to every ladies club, card club and church group to explain first hand to the leaders of these small communities what is needed from them to protect the best interests of their grandchildren and children.

These people must be made aware that French as a second language is no threat to the English community. The threat is from those who must leave because they can't work here. They were our future too. Now they are expanding other economies. Nor do students, whether they be slow or quick-witted suffer in other subjects from learning French early on. In fact studies show the very opposite to be valid.

So the solutions are known, and the money is

available, but only if we decide to spend it on children, rather than on teachers who no longer work. As you may know, the provincial government has decided to agree with the teachers union and pay all teachers, good and bad, needed or not, and they get paid even if they stay at home for the rest of their lives. We need a voice to

disagree and change this contract. It is not in the best interests of our children.

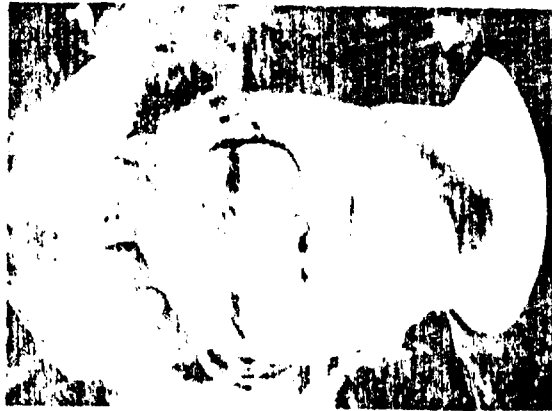
There is no doubt that this sort of thing is a fearful subject to tackle, no one has become popular defending children from the educational establishment. School teachers and administrators are ultra-defensive when any truth about them is discussed.

without their prior censorship, and they let you know it.

It follows then that if one is to help our children within the school system he or she must be prepared to take a stand. To do otherwise is to trade our own temporary popularity for somebody else's burnright.

BRIAN THOMAS.
Iron Hill

Cindy passes OLF language test — at last



CINDY McCOMB
12th attempt a success

By Sarah Scott

For nearly three years nursing assistant Cindy McComb tried to obtain a permit to work in Quebec, but there was one problem. She kept failing the provincial government's French test. Until the last time, that is.

McComb, 21, tried 11 times to pass the oral and written tests required by the Office de la Langue Francaise, but every time she failed.

She decided to try one more time on March 19, and to her astonishment, McComb passed.

"I was shaking and crying," McComb said, after learning that she passed the written exam. "I finally got it. I was worried that the government would take my licence away from me."

McComb managed to get temporary permits to work part-time as a nursing assistant for most of the last three years. But after passing a course for nursing assistants in 1978 at Alexander

Galt Regional High School, she spent half of her days, and \$400 of her own money, taking French lessons.

McComb even tried to obtain a permanent licence to practice in Ontario, but officials there said she needed a Quebec permit. Only Newfoundland P.E.I. would permit her to work as a nursing assistant without a Quebec licence, said McComb.

McComb says she received grades higher than 70 per cent in French courses at Alexander Galt. And she passed a French course at Bishop's University with flying colours. She got 79 per cent in the university French course in January, 1980, but even that didn't prepare her for the government's exam.

Last year she improved her oral French by working part-time four days a week at a French nursing home in Sherbrooke. The volunteer work paid off, and she passed the oral part of the

French test last June.

In December McComb finally went to the Montreal Office de la Langue Francaise to find out why she kept failing the written test.

"I thought they were out to get me," she said, "but I realized that they just wanted to help."

When she walked into the written exam last month, McComb said she felt "fed up."

"I said to myself I'm not coming back to be harassed by you people."

She didn't have to. Now that she's passed both oral and written tests, McComb now has a permanent licence to practise in Quebec.

"I hope to stay in Sherbrooke. Now that I've passed, I don't think I'll leave."

She says that her former high school should spend more time teaching written and oral French.

"Anybody in a profession should have professional French."

There's a lesson

There's a lesson for us in Cindy McComb's 11 failures of written and oral French tests enabling her to work in Quebec as a nursing assistant. Or several lessons. We quote:

"I hope to stay in Sherbrooke. Now that I've passed, I don't think I'll leave." Of course she won't leave. Why should she?

And she says her former high school — Alexander Galt — should spend more time teaching written and oral French. Lesson number two and she should know what she's talking about.

"Anybody in a profession should have professional French." That's the key to this whole business of getting by in Quebec; nobody cares if you can recite future subjunctives or conjugate the passe simple as long as you can converse in the linguistic tools of your chosen trade. Any school board that balks at installing at least that level of French instruction doesn't deserve to stay in business. Today many young and middle-aged Townshippers are paying the price of that negligence. Let's learn from Cindy and not pass it on to our children.

JAMES DUFF

Freedom of Choice: 'Hung one by one'



Candidate Blair McIntosh: No worries about parachuting

By Anthony Ross

SHERBROOKE — Blair McIntosh felt English-speaking Quebecers aren't getting any representation from the three main political parties running in next week's provincial election.

So the 23-year-old Windsor native opened a Townships chapter of the Freedom of Choice party and is running in Brome-Missisquoi, one of the party's 13 candidates in the April 13 election.

Freedom of Choice's main issue is the question of freedom of choice in the educational system for both English and French and equal access to employment, documents and all other government services.

The party believes the English population in Quebec have been discriminated against over the last four years and that strong political action is the only reasonable avenue open to make their views known.

"The PQ is out to destroy the English in this province," said McIntosh. "We don't think the Liberals can speak for us and we need a voice which speaks for the English population."

The party is running candidates in strong Liberal ridings where they don't believe they will split the vote but feel they have a chance at winning a couple of seats.

"I wouldn't be running if I didn't think I had a chance," added McIntosh "but even if I don't win and gain a number of votes it will show that people are dissatisfied with the present way

things are going."

McIntosh graduated from Bishop's University in December, 1980 with a degree in geography and has been working as a supply teacher for the ETRSB and LDSB since.

He has to finance most of his campaign himself, so much of his electioneering is done door-to-door in the riding and through small meetings. "I don't have any concrete plans at the moment as far as the campaign is concerned but I have met a couple of hundred people so far and will be putting up posters," said McIntosh.

The candidate doesn't live in his riding but isn't too concerned about accusations of being parachuted in for the election. McIntosh cited a number of other examples of parachuted candidates such as the PQ's David Payne and Liberal Leader Claude Ryan.

Freedom of Choice opted for Brome-Missisquoi because of its large anglophone population and its former Liberal leanings. Anglophones make up about 30 per cent of the riding and McIntosh has already encountered a number dissatisfied with both the PQ and the Liberals as an alternative.

McIntosh and his party believe freedom of choice is the number one issue in the campaign, despite the fact neither the Liberals nor the PQ have talked much about it and have concentrated on the economic question.

Freedom of Choice feels the PQ isn't talking about the issue because they are pleased with what they have done and

the Liberals aren't raising it because they don't want to do much anyway and they don't want to lose English support if they are portrayed in that light.

On the question of economics McIntosh believes the problem will begin to clear itself up if the education issue is settled. "A large part of the deficit has been caused by the language laws because companies refuse to locate in Quebec because their children can't be taught in English," explained McIntosh. "We are also concerned about the mass exodus out of the province in the past few years and nine out of 10 of those who left were English."

The PQ has based much of their language legislation on the fact that the French culture was in decline and needed special measures in order to be preserved. But McIntosh and his party don't buy this view.

"The notion that the French culture in Quebec was threatened in the 70's is absurd. The whole policy of language legislation is built on a false premise," said McIntosh. "If we get elected we will strive for official recognition of English and French as the official languages and for bilingual documentation as well as equal opportunity for everyone in the province."

However even if he doesn't get elected McIntosh hopes anglophones in Quebec will make a stand. "I hope English people will hang together because if they don't they will be hung out one by one."

Letters

Who DOES need

Editor:

The following might fall under the heading "BIENVENUE A LA BELLE PROVINCE."

Last week, one of our top salesmen from Southwestern Ontario had occasion to bring one of his customers to Quebec to meet some of our people, and find out how we make the products which have built us a very fine reputation across Canada.

I don't know if the Ontarians' welcome to Quebec was typical, but it certainly isn't the first time such a story has been related to me. It seems that our friends flew from Toronto to Montreal and rented a car to make the trip to Sherbrooke... the car had "ZZ" plates, unmistakable. While tooling down the Autoroute, they were pulled

over by a QPP cruiser. To complete the scenario, neither our salesman nor his companion speaks French. They were able to conclude, however, that the police officer wanted the driver's license and the registration for the auto. At this point, our man decided it was time to find out just what the problem was. So, as the QPP officer was writing him up, he asked: "After a few unpleasant responses from the police officer, 'en français', he finally growled one English word: 'Belts' and rushed off to find his ticket."

What the hell is wrong with this province? We make visitors feel about as comfortable here as a long-haired cat in a room full of rocking chairs. Why did the QPP officer refuse to speak

English, when he obviously could, to two visitors to the Province? Admittedly, ignorance of the law is no excuse, but the only mandatory seat-belt sign on the stretch of road they travelled is just west of Sherbrooke, and the English translation has been painted out. Why was the QPP officer so unpleasant? Wouldn't a french "war" be appropriate in these circumstances? We're currently in the midst of an election campaign. It may seem far-fetched, but it's people like my salesman and his customer who are at the very heart of the economic issue as it relates to Quebec. My company "exports" 90 per cent of what we manufacture outside of the province of Quebec. I'm sure our

provincial government isn't at all impressed with this but what should impress them is that customers like these make it possible for us to employ about 75 Quebecers, and pump well over a million dollars annually into the local and Quebec economies. That's significant.

Our Ministry of Industry and Tourism purportedly encourages the latter. How? By making it difficult and unpleasant for outsiders to come here?

Isn't it a shame that this is the way we're headed? And what's going to be accomplished? Our customer's reaction? "I can't need this crap."

DONALD H. FLEISCHER
President,
Balfour Canada
Sherbrooke

MUNICIPAL SECRETARY-TREASURER

Date limit for applications — May 1st, 1981
Mother tongue French, with a good practical knowledge of second language.

Tasks: According to Municipal Code. The person will be responsible for accounting; taxation, preparation of the council meeting and the minutes, also all the work related to the daily operations of rural village municipalities. The person must be able to organize his work and must keep up to date with the new laws and in general with municipal affairs.

Scholarship - Business administration - option finance or the equivalent in general knowledge or in equivalent experience.

Experience - Minimum of experience as general or executive secretary and in accounting is required.

Salary - According to experience and qualifications - marital benefits to be discussed.

Preference will be given to a mature person who is able to carry out the duties of the position.

Must be from this area (near Sherbrooke) or willing to move to the municipality.

All applications will be treated as confidential and the curriculum vitae must be sent to:

Record Box 491,
c/o The Record
P.O. Box 1268,
Sherbrooke, Que.
J1H 5L6

DIRECTEUR DE PROJET: DÉVELOPPEMENT RURAL

Le DEVOIR, 30 mars 1981

Sorès Inc. est une société canadienne de recherche, d'études techniques et de gestion de projets, spécialisée en projets de développement agricole, qui vont de la planification jusqu'à l'exécution.

On recherche un directeur de projet pour un programme de développement rural complet en Afrique occidentale.

Le candidat recherché est un canadien d'expression française, en bonne santé, titulaire d'une maîtrise dans un domaine relatif au développement rural, au développement économique, à la gestion de projets ou l'équivalent. Il a 10 ans d'expérience en gestion de projets pluri-disciplinaires d'envergure du même domaine et en Afrique occidentale de préférence.

Il a aussi démontré ses qualités de chef, notamment en planification, organisation, direction et contrôle de l'exploitation pour des réalisations d'envergure, ainsi qu'en gestion des ressources humaines.

En plus d'un salaire de base intéressant, ce poste comporte tous les avantages habituels d'une affectation à l'étranger, y compris les primes, en fonction de la situation de famille.

La durée de l'affectation est de deux ans. Sorès Inc. fait partie du Groupe SNC et est gérée par les employés auxquels elle appartient.

Le salaire et les avantages sociaux sont excellents.

Envoyez votre curriculum vitae à l'attention de

Alain Jarry

SORÈS

Sorès Inc.

1, Complexe Desjardins
C.P. 64,

Succursale Desjardins
Montréal H5B 1B2



C.P. 268
LENNOXVILLE, QUE. J1M 1Z5
TEL: 563-3993

CORPORATION DU CANTON D'ASCOT

A TOUS LES CITOYENS DU CANTON D'ASCOT

CONCOURS

TROUVEZ LE NOM DE VOTRE MUNICIPALITE

Chers citoyens,

Vous avez sûrement entendu parler du projet pour doter votre municipalité d'un nom plus représentatif et plus adéquat pour l'ensemble des citoyens de la municipalité.

Nous vous offrons l'opportunité de participer au choix de ce nom et par la même occasion de gagner un prix en argent.

REGLEMENTS DU CONCOURS

- A) Le concours est ouvert aux résidents de tout âge.
- B) Le concours débutera le 4 avril et se terminera le 25 avril 1981. Le sceau postal fera foi de la date d'envoi de votre participation.
- C) Vous adressez vos suggestions à:
Canton d'Ascot
"Concours du nom"
C.P. 268 Lennoxville (Québec) J1M 1Z5
- D) Le citoyen dont la suggestion sera retenue se méritera un prix en argent de \$150.00 et sera l'un des invités d'honneur lors du dévoilement du nouveau nom de la municipalité.
- E) Le nom choisi par le comité de sélection sera soumis à la Commission de Toponymie de la Province de Québec pour acceptation.

Si les citoyens intéressés au concours soumettent un sigle approprié à ce nouveau nom et que ce sigle est choisi, un prix supplémentaire de \$150.00 sera attribué.

Cependant, le Comité de sélection ne sera pas lié par les suggestions soumises et se réserve le droit de les accepter ou de les refuser.

N.B. Les membres du Conseil et leurs familles ne sont pas éligibles au concours.

Anglos—Church set dialogue

SHERBROOKE (AP) — Because they are widely dispersed in small pockets throughout the Townships and are a very small minority, English-speaking Catholics have had trouble voicing their opinions. But, the archdiocese of Sherbrooke is trying to change that.

Meetings between representatives of the English Catholic community and the Catholic church began in June of 1979 but only last fall did the question come up seriously and a study was undertaken.

The committee was accepted officially and will meet with Bishop Fortier and Monsignor Gardif, the co-ordinator of pastoral work in the diocese, once every two months. The group will discuss special problems which pertain to the English community such as religious education of young Catholics in English-speaking schools in Catholic and Protestant, religious adult education and parish ministry to anglophones in a minority setup.

Bishop Fortier says the main problem of the English-

speaking community is they are so widely dispersed throughout the region. The diocese is beginning to do studies on the location and the needs of anglophone Catholics. The results of these studies will aid the committee in making their recommendations, says the Bishop.

Already the church is beginning to translate some of their documents into English. Bishop Fortier said one example of this is the church's recent policy of faith through baptism. Summaries of this policy have been translated and are available.

There are seven members of the committee from all regions of the Townships. Members are both clergy and laypeople. The Pastoral Committee for English Speaking Catholics is coordinated by Andre Tardif, Vicar General; Hugh Gwyn; Rev. Paul Brauk; St. Patrick's Sherbrooke; Rev. Douglas Daniel, Ste Famille Richmond; Harold Parker, Lennoxville; Carine Leslie, North Hatley; Gilles Blouch and a representative from the Catholic women's league yet to be announced.

English must support UPA mini-sector

There is an old saying, 'the fat's in the fire and the s---s in the fan'. Everyone knows these words imply trouble.

In this case, although very few seem to be aware of it, the UPA Mini Sector, that is the English-speaking section of the Union des Producteurs Agricoles, is headed down the drain.

Down the tube, some folks would say and for everyone who makes the statement, there appears to be one who doesn't give a pinch of coon manure.

Some time ago, namely at the time of annual meetings held by all the mini-sectors during the fall of 1980, some remarks were published concerning participation and attendance at meetings. Concern was expressed that a lack of both of these would eventually result in some long looks being taken by Sherbrooke Region UPA executives at the practicality of continuing their support, both physical and financial, of the mini-sectors.

Well, the time has come for some serious considerations on the part of all concerned. But most especially by the members of the mini-sectors in particular.

What is their role in regard to the organisation as a whole and in their

Commentary

BY CLAUDIA BOWERS

sector? Have their activities and general support of the mini-sector always warranted the extra effort made by the Sherbrooke office to guarantee duplicate service and translated information? Have the grass-roots members taken the time and made the effort to elect and support dynamic leadership? Good leaders function only through constant and enthusiastic backing of the members.

The rewards for their efforts to support an English-speaking branch of the UPA will all be known by the end of March. Mini-sector directors have been invited to present their case to the executive of the Sherbrooke area in the near future. They base their argument on the apparent lack of attendance and support at meetings, saying their efforts to supply with personnel and literature the same things as the UPA gets is a waste of money. And sad to say, they have concrete reasons to back up their allegations.

It must be remembered and carefully considered the effort of time and money the Sherbrooke office has spent during the past several years to support the mini-sector cause. Translation services are expensive, personnel which duplicates information and annual meetings is costly and these things have been offered through the years without complaint. Bilingual people at the regional office are usually available, and the administration feels it has put more effort into the mini-sectors than the members.

The mini-sector should be a matter of pride to the English-speaking producers in this region. They form nearly 20 per cent of the total members, and have during the past three years collaborated with the Quebec Farmers Association, agricultural societies and agronomes' offices for such events as information days, activities, agricultural exhibitions and many other functions which are so important to the progress of our E.M.T. farmers. But they seem to have a bad habit of avoiding regular meetings, preferring to stay at home and complain about the leadership at the local level, or avoid a confrontation which might require their active participation. Many feel because the UPA seems to have so much power there is

nothing the English section can do to change decisions made by the regular branches. Others feel that the directors and executives in their own pockets use their influence for personal gain and any other number of various allegations which perhaps have been around in the past on rare occasions.

The key to real or imagined faults in any organisation is participation. At this moment, both the directors and executives prepared by the regular executives proving their argument. Is the mini-sector as reasonable? Are members worth his salt both as an individual and a producer, who has pride in his heritage and his chosen occupation will rise to the challenge and meet the challenge head on fully prepared to support the only agricultural union he has which offers him one kind of service in his own language?

Who dares to stand behind the present leaders, and support the raison d'être of their mini-sector? Who cares enough to forget their personal vendettas and face the facts? If the mini-sector is abolished, who will we blame? A right presentation, using the support of the

FRI., MARCH 13, 1981

Proulx to mini-sectors: Pay up

By CLAUDIA BOWERS

ROCK FOREST — Unless participation by English-speaking farmers improves, the funding from the Union des Producteurs agricoles for maintenance of the Sherbrooke mini-sector is in jeopardy, UPA Sherbrooke President Jacques Proulx warned last night.

Ironically, about 40 directors and members of the mini-sector turned out for last night's meeting from as far as Richmond, Proulx's Cliff, Bultwer and Bromo. The meeting had been called to re-establish lines of communication between the mini-sector and the UPA. The Sherbrooke UPA executives have for some time questioned the feasibility of continuing to support both physically and financially a group which has shown very few signs of participation or enthusiasm.

In his opening address, Proulx explained the meeting was not called to throw rocks at each other or create bad feelings among the two cultures.

"On the contrary, we realize there is something that is not working within the organization, there are fees not collected and members not signed up, and we are asking ourselves whether or not the anglophone section of the UPA really wishes to continue or not."

As the agenda was considered, it appeared that the basis for the UPA's questioning was lack of information, reaching the membership. Clement Lanoue, director of the Sherbrooke office, suggested the mini-

sector's lackadaisical attitude was due in part to the unwillingness or inability on the part of local directors to collect the fees from members.

Thomas Keenan, president of all four mini-sectors, pointed out that no president of any company in business today would take it upon himself to collect bills or fees. "I think this should be handled by a special organization on a provincial basis, divided into regional committees if necessary, with salaries and employees, who would be responsible for the collection of delinquent fees."

Proulx answered that collection of the \$25 membership fee, hardly warranted the UPA of expense, and added that fees collected through legal procedures were never worth the cost of such action. Proulx said a true union member would be enthusiastic enough to support his organization by making at least a minimum effort towards this end, and of the 115 members whose dues are delinquent in the mini-sector, this small amount would probably result in at least payment of the late fees.

Other subjects discussed included participation at the local levels, and the need for attendance at regional and provincial meetings. Proulx emphasized time and again the importance of such participation and pointed out the necessity of keeping the lines of communication open between mini-sectors and the UPA.

Nen Hodge, of the Richmond branch, recommended the UPA try to inform and educate the general membership about proposed laws and bills before they are passed

so the membership has the time to study and digest every article of a proposed law. "If we work together on any issue, such as the Workmen's Compensation Act, both UPA and Mini-Sector, it's possible that propositions for amendments and change will be quite different," he said.

Continuation of the English section of the "Terre de Chez Nous" was one discussion Lanoue presented, statistics that only 100 of over 800 producers receive the English section. "Although some mistakes have been made on the English list," he explained, "the fact remains that a very small percentage of anglophones are receiving this newspaper. If this situation continues, the English section will be phased out." Lanoue further stated that the Sherbrooke board was often called upon to explain why the mini-sector, with over 800 members, could come up with only 100 subscriptions.

"We have since 1974 provided bilingual personnel at the Sherbrooke office, 17 of our 20 employees are fluent in both languages and you must realize this means \$1500 to \$2,000 more per person. Personnel and equipment cost money when sent out on information meetings. The money we set aside each year for the mini-sectors could be used to advantage in the regular sectors. We must work together to build a strong understanding of the union and what it means to agriculture producers. We are not a social or strictly educational group such as your Quebec Farmers' Association, but a union with bargaining power and about

with the government. We must understand the difference, appreciate it and work to improve the situation. Proulx added, "We are more than willing to help you and work with you, but you must show the first initiative."

Mini-sector directors present expressed their appreciation for the work and encouragement made by the Sherbrooke office, citing as a perfect example Houle's efforts to translate both ways during the evening.

There are many members who live just over the boundaries of the Sherbrooke Federation which would give their eye teeth to belong to this group. We have been privileged to have such cooperation available for our branches," said Ed Vogel of the Bromo delegation.

The mini-sectors, although they have no legal status, have the right to a voting delegate on the regional board. It is therefore conceivable that a mini-sector delegate could be named president of the region and could eventually end up at the provincial level in Quebec.

"They certainly could have more effect on their status locally and provincially if the membership would support their wishes and vice versa."

"We, the agricultural producers of Quebec need a union and you, the anglophone section, because of your numbers, need the mini-sectors, not only as a voice in local developments, but to retain your identity as anglophone producers in Quebec. It's up to you now," Proulx added.

DANS LA MÊME COLLECTION

NOTES ET DOCUMENTS

- 1 - La cohabitation linguistique en milieu scolaire au Québec - Étude exploratoire par Édith Bédard et Claude St-Germain
- 2 - Consultation régionale - Trois-Rivières - Dossier d'information - Préparé par la direction des études et recherches
- 3 - Les droits linguistiques du Québec et le projet fédéral de Charte canadienne des droits et libertés - Positions du Conseil de la langue française
- 4 - Qu'en est-il des inscriptions à l'école anglaise publique? - Analyse d'un mémoire de la commission des écoles protestantes du Grand Montréal par Michel Paillé
- 5 - Contribution à l'étude de la qualité de la langue des textes utilisés à l'école primaire - Recherche de Sylvie Moisan - Direction de Claude Rochette - Collaboration de Édith Bédard et Michel Amyot
- 6 - La situation linguistique dans les commissions scolaires du Québec de 1976-77 à 1979-80 - Par Claude St-Germain
- 7 - Réflexions et commentaires - Les articles à portée linguistique des projets de règlements concernant les régimes pédagogiques - Éducation préscolaire, primaire, secondaire - Par Édith Bédard
- 8 - Effets démolinguistiques de l'article 23 du projet fédéral de Charte des droits et libertés - Rapport du groupe de travail interministériel
- 9 - Les publications et les communications scientifiques - La langue utilisée par les chercheurs des Centres de recherches des universités francophones du Québec - Par Arnold Drapeau
- 10 - Réflexions sur l'opportunité de prévoir dans un document constitutionnel la protection des droits de la personne et des droits linguistiques - Par Henri Laberge

- * 11 - Présence publique du Conseil de la langue française en 1980 - Par le service des communications
- 12 - Consultation dans la région de Trois-Rivières les 3, 4 et 5 décembre 1980 - Rapport - Secrétariat du Conseil
- 13 - Conférences sur la situation de la langue française au Québec - Textes présentés lors de rencontres nationales et internationales
- * 14 - Les Québécois et les migrations interprovinciales - Par Louis Duchesne
- * 15 - La qualité de la langue dans les domaines de l'enseignement, de l'administration, des médias et de la publicité - Inventaire des préoccupations - Par Arianne Archambault et Myriam Magnan
- * 16 - Les communautés culturelles et la fonction publique québécoise - Etude réalisée par un comité interministériel
- 17 - Réflexions sur l'implantation en France du système LEXIS (Etats-Unis) Par M^e Stanislas Zalinski
- 18 - Consultation régionale - Cantons de l'Est - Dossier d'information
- 19 - Le statut de la langue française dans la région de l'Estrie - Résultat de sondages auprès de la population - Daniel Monnier et Gilles Sénéchal
- 20 - La francisation des entreprises - Compte rendu de la rencontre des 11, 12 et 13 février 1981 organisée par le Conseil de la langue française - Secrétariat du Conseil
- 21 - Consultation dans la région de Sherbrooke les 20, 21 et 22 mai 1981 - Rapport
- 22 - Nathalie Petrowski - Prix Jules-Fournier 1981
- 23 - L'enseignement du français langue seconde, aux adultes - Par Ariane Archambault et Jean-Claude Corbeil
- 24 - L'utilisation des ouvrages didactiques en langue anglaise dans les universités et collèges francophones du Québec - Synthèse de la documentation - Par Edmond Brent

* A paraître bientôt



Gouvernement du Québec
**Conseil de la
langue française**